

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2382 - MERCREDI 12 AOÛT 2015

Gouvernement

Dix nouveaux venus...



... parmi lesquels Jean Marc Thystère Tchicaya

L'équipe gouvernementale issue du remaniement du 10 août est resserrée à trente-cinq membres, contre trente-huit auparavant. En termes de départs, cinq places ont été libérées, contre deux entrées. La « grande » ossature constituée par les ministres d'État et leurs collègues anciens dans la fonction reste en place.

Mais, à bien observer le jeu de chaises musicales, habituel dans ce genre de redistribution des cartes, ce sont dix ministres qui héritent de dix nouveaux portefeuilles. Ils peuvent être considérés comme des nouveaux.

Il est vrai que ce remaniement intervient dans un contexte particulier au regard, notamment, des attentes suscitées par les suites du débat sur l'évolution ou non des institutions nationales. Mais, qui sont ces dix nouveaux-venus et qu'est-ce qui les attend dans le moment présent ? [Pages 2 et 3](#)



... et Euloge Landry Kolelas

MARCHÉ TOTAL

Une altercation entre les vendeurs et le comité du marché crée la panique



Le véhicule du directeur du marché Total brûlé

Le plus grand marché de Brazzaville (Total) a connu hier dans les premières heures de la journée, une forte agitation qui aurait, sans l'intervention de la police, tourné à la casse.

Selon des témoins interrogés sur place, les populations se sont révoltées contre l'attitude des membres du comité de ce marché qui auraient rossé à coups de marteau un des leurs à la suite d'une altercation due à l'occupation anarchique d'une place. [Page 8](#)

MÉDIAS

Des journalistes évoquent la sécurité et la coopération avec le président Abdel Fatha Al-Sissi

En séjour au Caire pour un séminaire initié par le gouvernement égyptien, vingt-cinq journalistes africains dont deux venus du Congo Brazzaville ont été reçus le 10 août par le chef d'État égyptien, Abdel Fatha Al-Sissi. Avec lui, les professionnels de la plume et du micro ont échangé sur les sujets préoccupants de l'heure, à savoir le développement économique du continent et la coopération entre

l'Égypte et l'Afrique, mais aussi la lutte contre le terrorisme pour laquelle le président égyptien propose une stratégie globale et une synergie entre les pays africains. « Tous les pays doivent prévenir le terrorisme et ne pas attendre que le fléau s'installe pour agir », a lancé le président égyptien, ajoutant « qu'il est difficile de parler du respect des droits de l'Homme à 100% surtout lorsque la sécurité est remise en cause ». [Page 11](#)

Le président de la République livre, aujourd'hui, au Palais des congrès, son message sur l'état de la nation, devant le Parlement réuni en congrès

ÉDITORIAL

A J - 4 ...

Page 2

Liste du gouvernement issu du remaniement du 10 août 2015 [Page 5](#)

CFCO

L'achat du billet du train Gazelle, un véritable calvaire [Page 9](#)

ÉDITORIAL

A J-4

Deuxième réflexion, qui complète la première: même s'il a su retrouver la paix intérieure sans l'aide de personne, panser les terribles plaies ouvertes par la guerre civile, construire une économie ouverte sur le monde extérieur, le Congo a encore un long, très long chemin à parcourir s'il veut atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés au début de ce nouveau millénaire. Certes il a réussi l'exploit de se doter de moyens de communication terrestres et aériens modernes qui lui permettent aujourd'hui de désenclaver tous ses départements, mais il est loin de recueillir les fruits de cet effort collectif.

Pour y parvenir il lui faudra, dans les années à venir, mener à bien toute une série de réformes intérieures qui s'annoncent délicates : adaptation de ses administrations nationales et locales à l'environnement ainsi créé, formation des nouvelles générations aux techniques modernes dans tous les domaines, appui aux entreprises privées et publiques afin qu'elles créent les emplois nécessaires à l'équilibre social, mise en place sur toute l'étendue du territoire d'infrastructures sanitaires adaptées aux besoins des populations, développement du secteur agricole pour tirer le meilleur parti de nos richesses naturelles etc...

Rien de tout ceci ne sera possible si notre pays n'adapte pas ses institutions aux conditions de vie moderne afin que celles-ci puissent mener à bien toutes ces missions. Faire en sorte que la stabilité intérieure du Congo soit assurée sur des bases solides et durables tout en opérant le rééquilibrage des pouvoirs qui s'impose est donc, de façon évidente, un impératif catégorique. Obsédée par la question de la durée et du nombre des mandats présidentiels, une partie de la classe politique congolaise en refuse le principe, mais il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner qu'elle finira par s'y rallier.

À quatre jours de la Fête nationale ce que l'on peut souhaiter de mieux à notre peuple est que ses dirigeants poursuivent sans désespérer la tâche à laquelle ils se sont attelés il y a quinze ans. Et, par conséquent, qu'ils organisent dans la paix et la sérénité la transition qui tôt ou tard s'imposera comme une nécessité à laquelle nul ne pourra se soustraire.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNEMENT

Dix nouveaux venus

Par décret n°2015/858 du 10 août 2015, le président de la République a procédé au remaniement de l'équipe gouvernementale. Elle est resserrée à trente-cinq membres, contre trente-huit auparavant. En termes de départs, cinq places ont été libérées, contre deux entrées, la « grande » ossature constituée par les ministres d'État ainsi que leurs collègues, anciens dans la fonction comme eux, reste en place.

À bien observer le jeu de chaises musicales, habituel dans ce genre de redistribution des cartes, ce sont dix ministres qui héritent de dix nouveaux portefeuilles. Ils peuvent être considérés comme des nouveaux. Il est vrai que ce remaniement intervient dans un contexte particulier au regard, notamment, des attentes suscitées par les suites du débat sur l'évolution ou non des institutions nationales. Mais, qui sont ces dix nouveaux-venus et qu'est-ce qui les attend dans le moment présent ?

Jean-Claude Gakosso : Il exerçait à la tête du ministère de la Culture et des arts depuis



2002. À la faveur du remaniement, il devient ministre des Affaires étrangères et de la coopération en remplacement de Basile Ikouebé. Une nouvelle fonction qui devra convertir ce féru de la culture et des beaux-arts en un habile interlocuteur du Congo au contact de la communauté diplomatique accréditée au pays, mais aussi en cet émissaire dont aura besoin

le président de la République pour aller dire et faire en son nom à l'extérieur du Congo et pour les intérêts du Congo. Il laisse quelques empreintes de son passage à la Culture et arts à travers les places publiques de Brazzaville notamment où trônent des monuments érigées à la mémoire de nombreuses personnalités nationales et étrangères. Il laisse aussi le Festival panafricain de musique, dont la dernière édition, à moitié prix, venait de se dérouler au mois de juillet dernier. Son rêve de voir s'ériger un grand palais de la Culture n'a pas pu se concrétiser.

Euloge Landry Kolélas : Un vrai nouveau venu, puisqu'il entre pour la première fois au gouvernement, ce 10 août, en



qualité de ministre du Commerce et des approvisionnements. Ce poste était sous la houlette de Claudine Munari depuis 2009. D'expérience en la matière, il devra en faire preuve en regardant autour de lui, en observant ce que celle qu'il remplace à ce poste lui laisse comme bilan. Les prix

homologués des denrées alimentaires et leur qualité, les importations et ce qui en retourne, la cherté des matériaux de construction, l'avenir de la foire internationale de Pointe-Noire, voilà autant de défis que devra relever Euloge Landry Kolélas, non sans, à son tour songer à organiser sa formation politique prise dans une zone de turbulences en ce moment. Pourrait-il, par exemple, si le MCDDI parvient à tenir son congrès ordinaire, s'il en prend les commandes, déléguer ensuite ses fonctions à un autre dirigeant du parti, de sorte qu'il se consacre entièrement à sa fonction ministérielle ? Son prédécesseur ne l'a pas fait, son frère Guy-Brice Parfait non plus. Ce devait, par exemple, être l'une des règles que les futures « évolutions » institutionnelles souhaitées pourraient envisager.

Thierry Lézin Mougalla : Débateur indéniable, il hérite d'un poste en vue dans ce moment de grande communication pourrait-on dire. La communication, les médias, les relations avec le parlement et porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla est à un poste à plein temps. Il avait commencé, presque tôt à défendre l'idée de faire évoluer les institutions de la République. Il n'a pas varié sa façon de considérer les événements jusqu'à maintenant. On peut faire allusion à un homme de conviction de ce point de vue. Il quitte les Postes et télécommunications où sa relation avec les opérateurs du secteur,

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GOUVERNEMENT

Dix nouveaux venus



en particulier les sociétés de téléphonie mobile, variait en fonction de la qualité du service public qu'elles offraient à leurs consommateurs. On peut se souvenir aussi, en passant, de l'arbitrage qu'il exerça il y a quelques années contre l'un de ses collaborateurs réputé intouchable. Mais c'était peut-être des rumeurs puisqu'il le fit partir montrant une certaine fermeté dans l'exercice de sa mission. Comme récemment avec le limogeage du coordinateur du câble. Mais dans la Communication et les médias, il y a à boire et à manger.

Jean-Marc Thystère Tchicaya : Elu récemment à la tête du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social, il est aussi, à l'instar d'Euloge Landry Kolélas, un vrai nouveau venu. En apparence, depuis le son de cloche entendu lors de la clôture du congrès de son parti contre le changement de la constitution, le principal dirigeant du RDPS a mis un peu d'eau dans son vin. Il avait pris part au dialogue national inclusif de Sibiti, laissant dire qu'en politique, il n'est pas toujours de bon aloi de faire de la rigidité le seul moyen de



résoudre les contradictions. Nommé ministre des Hydrocarbures, il remplace André Raphaël Loemba. Il a pris ses fonctions presque aussitôt pourrait-on dire prosaïquement puisqu'il a été rendre ses civilités le 11 août sur le rang des ministres lorsque le président Denis Sassou N'Guesso recevait son homologue béninois, Thomas Boni Yayi. Les hydrocarbures, voilà ce sur quoi Jean-Marc Thystère

Tchicaya devra consacrer ses efforts durant sa présence à la tête de ce ministère convoité et qui fait se délier beaucoup de langues au bord de l'océan comme dans tout le pays.

Hellot Matson Mampouya :

Il quitte l'Enseignement primaire et secondaire pour les Postes et télécommunications. Comme son collègue Thierry Lézin Mougalla qu'il remplace, Hellot Matson Mampouya se battra sans doute pour que les services attendus des opérateurs de la téléphonie mobile par les abonnés soient les plus acceptables



possibles ; que les fréquences du Congo ne soient pas malmenées par certains de ses voisins. Peut-être assistera-t-on, sous lui, à l'achèvement du processus conduisant à l'avènement du tout numérique ; l'interconnexion Congo-Gabon dans le cadre du projet câble. On ne peut pas dire, en se référant aux derniers examens d'État que le ministre ait eu la tâche aisée, notamment lorsqu'il se trouva dans l'obligation d'annuler le baccalauréat de l'enseignement général. Mais à son endroit, à celui de Jean-Marc Thystère Tchicaya, comme à celui d'Euloge Landry Kolélas, cela a été rappelé plus haut, l'effort consistera aussi à faire en sorte que la fonction gouvernementale passe avant la fonction de chef de parti. Même si, ne l'oublions pas, très bientôt, l'apport politique de chacun pourrait déterminer tout le reste.

Bienvenu Okiemy : Six ans à la tête du ministère de la Communication, des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, il est désormais ministre de la Culture et des arts. C'est comme chacun sait un domaine vaste, qui mérite toutes les attentions comme tous les autres secteurs d'activités du pays. Dans les plans architecturaux de la délégation générale aux grands travaux figure une jolie maquette de « la Cité du Fespam » pré-



vue à Kintélé : affaire de gros sous, et aussi de temps, bien sûr. Si, tout marche bien, Bienvenu Okiemy pourrait, peut-être, vivre la construction de cette future cité en qualité de ministre de la Culture et des arts. Domaine des œuvres de l'esprit, il faut faire preuve de beaucoup d'imagination, d'optimisme et de volonté pour porter la Culture et les arts congolais à leur niveau le plus élevé sur le plan international. Les leviers ne manquent pas, à commencer par les structures dédiées à ce secteur qui sont nombreuses dans le pays.

Martin Parfait-Aimé Coussoud Mavougou :

Ministre délégué à la Marine marchande, il devient titulaire du poste sur lequel le Congo fonde l'espoir de diversifier son économie, par ces temps où l'or noir, pose quelques problèmes au pays producteurs : les zones économiques spéciales gérées par son ancien collègue, Alain



Akouala Atipault. Pour voir que ce dernier est dans une bonne disposition d'esprit malgré son départ du gouvernement la veille, il faut considérer sa présence, le 11 août sur le tarmac de l'aéroport international de Maya-Maya. Il a salué le président béninois Thomas Boni Yayi, l'hôte de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Peut-être parce que, comme cela est révélé par la presse, Alain ne va pas chômer, puisqu'il serait senti comme ambassadeur du Congo en France. Passons... et revenons à Parfait. Il laisse la mer qu'il a tant servie. On l'attend sur l'implantation d'une première zone économique spéciale, puis d'une deuxième, puis d'une troisième etc. de fa-

çon à ce que le gouvernement réalise son rêve.

Anatole Collinet Makosso :

De la jeunesse à la jeunesse peut-on dire. Avec, il faut l'avouer, une cour qui devient plus grande pour Anatole Collinet Makosso. Un avantage certain : le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, depuis ce 10 août ministre de



l'Enseignement primaire et secondaire, de la jeunesse et de l'éducation civique est un habitué du milieu juvénile. Depuis sa nomination à son poste en 2009, il s'est bien frotté aux jeunes, a multiplié des rencontres avec eux, a même, au sens positif du terme, polémique avec certains d'entre eux. Il lui faudra maintenant s'assurer que son premier baptême de feu, il l'aura à la rentrée scolaire prochaine. Il passera bien évidemment par la publication des examens d'État qui ne le sont pas encore. Anatole Collinet Makosso va avoir du monde à gérer. Un détour politique tout de même du côté de Pointe-Noire, chez lui pour dire qu'il se retrouve au gouvernement avec son adversaire des urnes, Jean-Marc Thystère Tchicaya. Ils se répéteront sans doute quelque chose comme « cher collègue » !

Gilbert Mokoki : Après quelques années passées comme ministre délégué chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale, il va offi-



cié à temps plein en qualité de ministre de la Fonction publique. Un ministère clé, quand on sait que même débarrassé de l'une de ses prérogatives, trop technique il faut dire, de « la réforme de l'Etat », ce département est au cœur de toutes les attentions. Il n'est que de voir comment s'agglutinent les fonctionnaires retraités ou non, chaque matin à son siège, sans compter les demandeurs d'emplois tout aussi nombreux que les premiers. Aux voies navigables, Gilbert Mokoki semblait mener à bien, la restauration du port autonome de Brazzaville et des ports secondaires. Il entrevoyait aussi, depuis peu, avec le groupe français Vendée internationale, l'opération de suivi hydrologique pour permettre la navigation sur plusieurs rivières secondaires bouchées faute d'entretien

Léon Raphaël Mokoko : Le décret présidentiel portant réaménagement du gouvernement a supprimé les ministères délégués. Voici donc Léon Raphaël Mokoko prendre le portefeuille entier du plan et de l'intégration. Il va désormais acter en cette qualité



dans deux domaines compétitifs dans la mise en œuvre des investissements et le rapprochement des politiques d'intégration à l'échelle sous-régionale et bien au-delà. Ayant pris le pouls des événements durant son passage comme ministre délégué, son nouveau titre lui donne sans doute les coudées franches pour mettre en musique, autant qu'il le pourra, la politique gouvernementale de son secteur d'activités en la matière.

Pour les trente-cinq membres de la nouvelle équipe gouvernementale, nouveaux, comme anciens, le sacerdoce reste le même : œuvrer au développement du Congo.

La rédaction



COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA II^e SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE CENTRAL ISSU DU VI^e CONGRES EXTRAORDINAIRE DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Convoquée par Acte N°2015/009/PCT/CC/BP/SP/DA du 07 août 2015, la II^e Session Extraordinaire du Comité Central issu du VI^e Congrès Extraordinaire du Parti Congolais du Travail a tenu ses assises le lundi 10 août 2015, dans la Salle de Conférences de l'Hôtel de Ville, à Brazzaville, sous la haute direction du camarade Pierre NGOLO, Secrétaire Général du Parti.

Dans son allocution d'ouverture, le camarade Secrétaire Général, évoquant l'actualité politique nationale, a souligné son intensité singulière à mesure du rapprochement de l'échéance 2016. Le Camarade Secrétaire Général a salué l'attitude sage, hautement responsable et républicaine adoptée par le camarade Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO qui a développé l'écoute directe des forces vives de la nation avec les consultations présidentielles qui se sont tenues du 20 mai au 04 juin 2015 et a créé les conditions d'une concertation en convoquant le Dialogue National du 13 au 17 juillet 2015 à Sibiti. Le Camarade Secrétaire Général a félicité les concitoyens qui ont répondu favora-

blement à ces rendez-vous historiques et ont exposé à ces occasions, avec courtoisie et fermeté, leurs préoccupations et leurs convictions.

A ceux qui ont fait le choix du boycott, librement et en conscience, le camarade Secrétaire Général du PCT a indiqué que l'intérêt de la République et de la démocratie leur commande la voie de la modération et de la raison. Appréciant le Dialogue National, Sibiti 2015, le Camarade Secrétaire Général a relevé que le consensus sur lequel il a débouché ouvre un nouvel horizon politique devant lequel le Comité Central est appelé à donner son onction. C'est pourquoi, il a invité les membres du Comité Central à s'approprier les recommandations de Sibiti 2015 afin d'engager l'ensemble du Parti et de ses forces dans des initiatives fortes de terrain garantissant le succès de la ligne politique adoptée par le Comité Central le 31 décembre 2014.

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux ont commencé par la présentation de l'ordre du jour ci-après :
I-Vérification de présences ;
II-Présentation de l'ordre du jour ;
III-Point du Dialogue National, Sibiti 2015 ;
IV-Divers.

V-Examen et adoption du Communi-

qué final des travaux ;
VI-Examen et adoption de la motion de soutien au Président Denis SASSOU N'GUESSO.

Après la présentation de l'ordre du jour, le Comité Central a mis en place les instances de la session conformément à son Règlement Intérieur :

Le Comité Central a ensuite fait le point du Dialogue National, Sibiti 2015 sur la base d'une fiche introduite à cet effet par le Bureau politique.

A cette occasion, le Comité Central s'est félicité de la tenue et du bon déroulement des travaux de ce forum. Il s'est réjoui des conclusions auxquelles ce dialogue est parvenu.

Au sujet notamment de la réforme des institutions, le Comité Central a noté avec satisfaction l'option prise par le dialogue de faire évoluer les institutions de la République du Congo, ce qui implique le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Le Comité Central lance un appel pressant aux membres du Parti Congolais du Travail et des organisations affiliées, aux partis, associations, ONG et personnalités en vue de la mobilisation de tous pour la réalisation des conclusions du Dialogue National 2015.

Le Comité Central invite le peuple

congolais tout entier à soutenir les efforts du Président Denis SASSOU N'GUESSO pour la consolidation de la jeune démocratie congolaise, gage d'un développement équilibré.

Le Comité Central s'est engagé pour une mobilisation massive du PCT à l'occasion de la célébration très prochaine du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo à Ouessou dans le Département de la Sangha. Au terme des travaux, les membres du Comité Central ont adopté une motion de soutien au Camarade Denis SASSOU N'GUESSO, Président du Comité Central du PCT, Président de la République, Chef de l'Etat.

Clôturant les travaux, le Camarade Secrétaire Général a remercié et félicité les membres du Comité Central pour la qualité des débats et leur a souhaité un bon retour dans leur milieu respectifs.

Débutées à 15 heures, les assises de la II^e Session Extraordinaire du Comité Central issu du VI^e Congrès Extraordinaire du Parti Congolais du Travail ont pris fin à 19 heures.

Fait à Brazzaville, le 10 août 2015

Le Comité Central



OFFRE D'EMPLOI

La Société Générale Congo filiale du Groupe Société Générale recherche, un(e) Chargé(e) d'Affaires Entreprises

Votre mission: rattaché(e) au Directeur Commercial Entreprises, vous aurez:

1. pour missions principales :

- D'exploiter et développer un portefeuille de relations Entreprises et de prospects avec le souci permanent de qualité de service, de satisfaction client, de rentabilité et de maîtrise des risques
- De promouvoir la banque relationnelle en apportant un haut niveau de satisfaction client par des prestations de qualité
- D'être l'interlocuteur privilégié du client et pouvoir lui apporter son expertise afin de répondre à ses besoins et problématiques professionnelles

2. Pour responsabilités principales

- De développer votre portefeuille via des actions de prospection
- D'optimiser le PNB et suivre la rentabilité de votre portefeuille
- De conseiller les clients et prospects sur les produits et services
- De veiller à la qualité des services et la satisfaction clients
- De maîtriser le risque de contrepartie
- De contribuer à la conformité des dossiers en collectant auprès du client les pièces nécessaires comme les DSF, les informations juridiques
- De veiller au respect des règles de Lutte anti-blanchiment (LAB) et de Lutte contre le Financement du Terrorisme (LFT)

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un BAC+ 4/5 dans une spécialité commerciale, comptable, bancaire ou financière et êtes diplômé(e) de l'ITB ou équivalent recommandé
 - Vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction commerciale dans le domaine bancaire et/ou au minimum 5 ans dans un secteur autre que la Banque.
 - Ou, vous justifiez d'un BAC+3 et d'au moins 8 ans d'expérience dans une fonction commerciale dans le domaine bancaire
 - Vous avez une bonne connaissance des produits bancaires (mode de financement, opérations internationales et domestiques), une aptitude à la vente/négociation, la maîtrise de l'analyse financière, l'informatique (Excel, Powerpoint, Delta) et de la langue anglaise (écrit, lu et parlé).
- Pour ce poste basé à Pointe-Noire, merci d'envoyer votre dossier de candidature (Lettre de motivation et CV) uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante, rh.sgc@socgen.com en indiquant uniquement en objet:

« offre Chargé(e) d'Affaires Entreprises »

Date limite de réception des dossiers: le 19 Août 2015



OFFRE D'EMPLOI

La Société Générale Congo filiale du Groupe Société Générale recherche, un(e) Responsable d'Agence

Votre mission: rattaché(e) à la Directrice Clientèle des Particuliers et Professionnels, vous aurez:

1. pour missions principales:

- D'organiser et manager les équipes commerciales dans le but d'atteindre les objectifs annuels et dans le souci de la satisfaction de la clientèle.
- De garantir le respect des procédures et règles de sécurité pour les opérations mais aussi celles des biens et des personnes.
- Gérer un portefeuille clients particuliers et professionnels.

2. Pour responsabilités principales

- De garantir le bon fonctionnement de l'agence
- D'analyser et de connaître le périmètre commercial et l'environnement
- D'organiser les équipes de guichet et de conseillers de clientèle
- De contrôler tous les dossiers de crédits
- De contrôler les risques opérationnels et participer à la Surveillance Permanente, à la Lutte Anti Blanchiment (LAB) et à la Lutte Contre le Financement du terrorisme (LFT)

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un BAC+ 5 dans une spécialité Commerciale, Comptable, Bancaire et Financière et, êtes diplômé(e) de l'ITB ou équivalent recommandé.
 - Vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction commerciale dans le domaine bancaire et/ou au minimum 5 ans dans un secteur autre que la Banque.
 - Vous avez une maîtrise parfaite de l'Analyse Financière, la notion du Risque, l'informatique (Excel, Powerpoint, Delta,...) et de la langue Anglaise (écrit, lu, parlé)
- Pour ce poste basé à Pointe-Noire, merci d'envoyer votre dossier de candidature (Lettre de motivation et CV) uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante, rh.sgc@socgen.com en indiquant uniquement en objet:

« offre Responsable D'agence »

Date limite de réception des dossiers: le 19 Août 2015

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Pour l'édification d'une démocratie forte et enracinée dans les valeurs du pays, il nous faut une Presse plus professionnelle et soucieuse de sa responsabilité. »

Alioune Badara Niang, officier supérieur sénégalais, Le Quotidien, 21 juillet 2015

« Les combats sociaux sont indispensables pour créer de nouveaux cadres, dépasser les cadres institutionnels en place, créer les structures et les infrastructures facilitant la confrontation avec l'ordre établi, tout en soutenant les populations qui souffrent des politiques actuelles. »

Aléxis Tsipras, homme d'État grec membre de la Coalition de la gauche radicale (SYRIZA), L'Humanité, 31 juillet 2015

« Les frontières africaines constituent aujourd'hui une réalité tangible et pénible pour l'Unité Africaine. »

Prof. Kambayi Bwatshia, UPN, Historien et ministre honoraire de l'Enseignement supérieur Le Phare, 27 mai 2013

« Lorsque les lois du travail sont compliquées, les petites et grandes entreprises évitent l'embauche de travailleurs non qualifiés et inexpérimentés, et c'est pourquoi nous avons tant de gens qui ne peuvent pas accéder à un emploi. »

Herman Mashaba, analyste pour The Free Market Foundation, Afrik.com, 2 août 2015

« Les obstacles économiques se conjuguent avec les préventions diplomatiques et géopolitiques »

Yannis Tolios, économiste, Humanité.fr, 28 juillet 2015

Liste des Membres du Gouvernement issu du remaniement du 10 août 2015

1-Ministre d'Etat, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé :
M. Isidore MVOUBA

2-Ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat :
M. Aimé Emmanuel YOKA

3-Ministre d'Etat, ministre des transports et de l'aviation civile :
M. Rodolphe ADADA

4-Ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale :
M. Florent NTSIBA

5-Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public :
M. Gilbert ONDONGO

6-Ministre de l'intérieur et de la décentralisation :
M. Raymond Zéphirin MBOULOU

7-Ministre des mines et de la géologie :
M. Pierre OBA

8-Ministre de l'économie forestière et du développement durable :
M. Henri DJOMBO

9-Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat :
M. Alphonse Claude NSILOU

10-Ministre des affaires étrangères et de la coopération :
M. Jean-Claude GAKOSSO

11-Ministre de l'agriculture et de l'élevage :
M. Rigobert MABOUNDOU

12-Ministre de l'énergie et de l'hydraulique :
M. Henri OSSEBI

13-Ministre de l'équipement et des travaux publics :
M. Emile OUOSSO

14-Ministre de la santé et de la population :
M. François IBOVI

15-Ministre du commerce et des approvisionnements :
M. Euloge Landry KOLELAS

16-Ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat :
Mme Adélaïde Yvonne MOUGANY

17-Ministre à la présidence de la République chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux :
M. Jean-Jacques BOUYA

18-Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technique :

M. Bruno Jean Richard ITOUA

19-Ministre à la présidence de la République chargé de la défense nationale :
M. Charles Richard MONDJO

20-Ministre de la communication et des médias, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement :
M. Thierry MOUNGALLA

21-Ministre des hydrocarbures :
M. Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA

22-Ministre à la présidence de la République chargé des zones économiques spéciales :

M. Martin Parfait Aimé COUS-SOUD-MAVOUNGOU

23- Ministre des postes et télécommunications :
M. Hellot Matson MAMPOUYA

24-Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité :
Mme Emilienne RAOUL

25-Ministre de la culture et des arts :
M. Bienvenu OKIEMY

26-Ministre de l'enseignement supérieur :
M. Georges MOYEN

27-Ministre de l'enseignement primaire et secondaire, de la jeunesse et de l'éducation civique :
M. Anatole Collinet MAKOSSO

28-Ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi :
M. Serge Blaise ZONIABA

29-Ministre des affaires foncières et du domaine public :
M. Pierre MABIALA

30-Ministre des sports et de l'éducation physique :
M. Léon-Alfred OPIMBAT

31-Ministre de la pêche et de l'aquaculture :
M. Bernard TCHIBAMBELELA

32-Ministre du tourisme et de l'environnement :
M. Josué Rodrigue NGOUONIMBA

33-Ministre de la fonction publique :
M. Gilbert MOKOKI

34-Ministre du plan et de l'intégration :
M. Léon Raphaël MOKOKO

35-Ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement :
Mme Catherine EMBONDZA née LIPITI

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	2 au 4 septembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	7 au 10 septembre 2015
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	14 au 18 septembre 2015
Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	21 au 25 septembre 2015
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	28 septembre au 2 octobre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

AFRIQUE CENTRALE

Les États invités à renforcer les financements de l'agriculture

Pour mettre en œuvre des projets et programmes prioritaires agricoles inscrites dans les recommandations de Malabo, visant à contribuer à la sécurité alimentaire et à la promotion du commerce intra-africain, les pays membres de la Communauté des États d'Afrique centrale (CEEAC) devraient améliorer leur contribution, outre l'apport des partenaires financiers.

La recommandation a été formulée à l'issue d'une réunion de concertation régionale tenue récemment à Brazzaville, par des acteurs chargés de mettre en œuvre le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). Concernant en effet, l'adhésion au politique du PDDAA, il a été demandé aux États membres de s'approprier le processus, afin d'accélérer le processus de mise en œuvre. S'agissant par ailleurs, de la chaîne de valeur des produits d'exportations, il est question de renforcer les capacités des usines de transformation du cacao, du café, du coton avant d'installer de nouvelles industries. La CEAC devra de même améliorer des infrastructures d'appui à la transformation à savoir l'énergie, les routes, les télécommunications, etc. Pour une meilleure gouvernance de ce programme communautaire, un projet de décision portant création, organisation et fonctionnement d'un Conseil Régional



pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Nutrition (CRAAN) devrait voir le jour dans les meilleurs délais.

« L'agriculture africaine a besoin de la capacité de réflexion de leurs élites et de l'engagement de leurs acteurs directs, pour définir des perspectives qui leur soient à la fois efficaces et exclusives », avait déclaré le ministre congolais de l'Agriculture et de l'Elevage, Rigobert Maboundou.

Ajoutant : « la pertinence du PDDAA et de tous les cadres programmatiques nationaux qu'il sous-tend n'a pas permis d'atteindre globalement le premier objectif du millénaire

pour le développement, en dépit des succès enregistrés par certains pays se trouvant hors de l'Afrique centrale ».

sous-région. Car, sur plus de 60% de la population vivant en milieu rural, 50% travaille dans ce secteur. Cependant, malgré d'énormes potentialités et atouts dont-elle dispose, l'agriculture régionale demeure encore très peu performante, comparée aux moyennes enregistrées dans d'autres régions d'Afrique et du monde.

D'où la mise en œuvre en 2003, par les gouvernements de la CEAC, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimen-



L'agriculture est un secteur clé pour le développement économique et social de la

tation et l'agriculture du PDDA. Prévue pour 2013, la fin de ce projet est ramenée au mois de décembre 2015. Malgré des rallonges accordées, plusieurs retards sont enregistrés dans l'organisation et l'opérationnalisation des activités. C'est le cas de l'Angola par exemple, où l'équipe pays peine à arracher la signature du ministre du Plan.

N'eut été l'appui des consultants internationaux, mobilisés sur fonds propre de la FAO, des retards encore plus considérables auraient été enregistrés dans la mise en œuvre du PDDAA.



VIE DES PARTIS

Les résultats du dialogue de Sibiti n'ont rien apporté de nouveau, estime le FROCAD

Au cours d'une conférence de presse animée le 11 août à Brazzaville, les responsables du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD), groupement de partis se réclamant de l'opposition, ont dit n'avoir rien trouvé d'innovant dans les résultats du dialogue de Sibiti.

Selon ces responsables, Sibiti n'était qu'une reprise des conclusions des dialogues d'Ewo et de Dolisie. Le FROCAD est revenu sur deux points essentiels du dialogue de Sibiti, à savoir la question sur la gouvernance électorale et celle du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002.

S'agissant du premier point, le frocad a fait savoir que le dialogue de Sibiti n'a fait aucune réflexion novatrice, s'étant limité à des rappels vagues sur les questions déjà évoquées aux concertations d'Ewo en 2011 et de Dolisie en 2013 dont les recommandations n'ont connu aucune application.

Le pouvoir, selon le FROCAD, « a obtenu de la rencontre de Sibiti la réhabilitation de la pratique de révision des listes électorales sur la base des résultats dudit recensement, pour reconstituer le fichier électoral, alors que la

concertation de Dolisie avait estimé inefficace cette pratique, ayant ainsi recommandé le recours au recensement administratif spécial ».

Quant à la question sur le changement ou non de la Constitution, le FROCAD a déclaré que la rencontre de Sibiti n'a été qu'une « vaste escroquerie politique » consistant à défoncer les portes politiques déjà ouvertes de la Constitution du 20 janvier 2002. « Les assises de Sibiti recommandent la prise en compte de toutes les composantes nationales dans la gouvernance politique, à savoir les femmes, les jeunes, les handicapés et les autochtones. Pourtant l'article 8 de la Constitution consacre là aussi, le principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi ». Ici encore, a renchéri le FROCAD, il n'y a pas eu d'innovation.

Au cours de cette conférence de presse, le FROCAD est revenu sur les résultats du dialogue alternatif tenu par l'opposition qui a entre autres rappelé que la Constitution du 20 janvier 2002 dans son préambule, condamne le coup d'Etat, l'exercice du pouvoir et l'usage de la violence politique sous toutes ses formes comme moyens d'accession au pouvoir.

Jean-Jacques Koumbema

Le président de l'ARC appelle les acteurs politiques à la modération

À la faveur d'un point de presse qu'il a tenu le 10 août à Brazzaville, le président de l'Action pour la renaissance du Congo (ARC), Rigobert Ngoulali a appelé les acteurs politiques à faire preuve de pondération et surtout de modération après que les autorités lui ont opposé le refus de sortir du territoire national le 06 juillet et le 07 août.

Le président de l'ARC qui tenait à protester contre cette mesure a fait savoir que « Notre pays a des lois et des règlements qui nous guident et que nous

devons scrupuleusement respecter. Notre salut, le salut du peuple congolais est dans la loi et non hors de la loi. Les acteurs politiques que nous sommes, devons être les premiers à montrer le bon exemple », a-t-il déclaré avant d'ajouter, « être débarqué de l'avion est franchement ahurissant. Vouloir voyager et découvrir au compo-
toir que vous êtes sur une liste noire des personnes interdites de sortir du territoire national est stupéfiant. »

Cette mesure qu'il a par ailleurs

qualifié de cynique et même frustrante est à dénoncer et condamner car, a-t-il renchéri, elle déshonore et décrédibilise le Congo. Le président de l'ARC a, à cet effet, demandé au gouvernement de retirer dans les meilleurs délais cette mesure qu'il juge anti démocratique. « Nous pensons être en régime démocratique où la transparence doit prévaloir dans la gestion publique ainsi que le respect rigoureux des lois de la République », a-t-il conclu.

J.J.K.

La Cadd s'inquiète de la sécurité de ses membres

La Convention pour l'action, la démocratie et le développement (Cadd) s'est dite le 8 août, au cours d'une conférence de presse organisée à Brazzaville, très préoccupée par la sécurité de ses membres, au regard des menaces et arrestations dont ils sont victimes de la part de la police.

Le coordonnateur national adjoint de ce parti, Augustin Kalakala, a indiqué que l'homme prudent voyant le mal de loin, son parti a tenu à informer la communauté nationale et internationale, à travers la présente

conférence de presse, des intimidations et pressions policières subies aussi bien par le député André Okombi Salissa que par tous ceux qui lui sont proches.

Ainsi, il a reprécisé que la Cadd n'est pas une milice moins encore un parti de voyous. « Notre organisation est constituée de cadres intègres et responsables. Notre péché est d'avoir dit haut et fort, autant que les autres forces politiques et sociales, que nous sommes contre le changement de la Constitution du 20 janvier

2002, au motif qu'elle a permis au Congo d'instaurer un climat de stabilité économique et sociale pendant plus d'une décennie », a-t-il indiqué.

Augustin Kalakala a salué les conclusions du dialogue alternatif qui vient de se tenir à Brazzaville à l'initiative des forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution. Il a appelé les membres et militants de la Cadd d'être plus vigilants et de ne pas tomber dans les pièges de la provocation.

Roger Ngombe

GESTION FORESTIÈRE

Un accord de coopération entre la Turquie et le Congo en phase de signature

Au cours d'un entretien le 7 août à Brazzaville, le ministre congolais de l'Économie forestière, Henri Djombo, et l'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Insecu, accompagné d'une forte délégation turque, ont évoqué la nécessité de reboiser et protéger les forêts et parcs nationaux.

La protection de ressources forestières et le développement des parcs nationaux sont, au premier rang, des priorités du gouvernement, puisque cette rencontre intervient quelques jours seulement après une rencontre de ce genre avec une délégation de l'Unesco qui entendait intégrer la recherche scientifique dans la gestion forestière au Congo. L'audience du 7 août, selon l'ambassadeur turc, vise justement à établir le pont d'une coopération entre le Congo et son pays dans ce domaine.

« J'accompagne une délégation de l'Agence turque de coopération et de coordination qui est notre agence de coopération et de développement. C'est une agence de l'État qui aide au développement des pays avec lesquels nous sommes partenaires dans la logique de coopération entre État à État. », a indiqué le diplomate turc Can Insecu. Il a, par ailleurs, précisé que le projet dument cité a été suscité par le gouvernement congolais en vue de permettre la réalisation de ses programmes de développement durable, en particulier le reboisement et la protection de la faune et de la flore. « Nous allons maintenant recevoir des projets concrets, de la part de la partie congolaise, que nous allons le plus rapidement possible étudier avant de faire venir sur place des délégations d'experts et hommes de terrain turcs », a-t-il dit.

D'après le diplomate, le ministre Djombo est tout à fait disposé pour l'heure à coopérer avec son pays sur deux voies importantes : d'une part, sur le reboisement des forêts et d'autre part sur la protection des parcs nationaux. Les deux pays vont explorer ces premières voies en attendant la mise en exergue des autres projets de développement durable.

« Nous recevrons les projets du Congo, je pense que cela va se faire ces jours-ci tout en tenant compte du calendrier des autorités turques. Ensuite, nous allons essayer de faire venir une délégation technique le plus vite possible. Je voulais préciser qu'il s'agit d'une coopération entre État à État, il ne s'agit pas d'un investissement », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

RECHERCHES

Des scientifiques pour étudier l'action de l'homme sur l'environnement

Trois scientifiques dont deux femmes ont présenté le 6 août à Brazzaville, des échantillons de carotte, liés à l'environnement, au directeur général du centre de recherche géologique et minière (CRGM), Hilaire Elenga. Ces échantillons ont été récupérés dans quelques localités du Pool (Vindza, Mayama et Mindouli), au cours d'une mission destinée à faire des prélèvements sur les carottes, qui s'est déroulée du 21 juillet au 4 août dernier, avec la collabora-

tion des agents du CRGM.

Les analyses desdits échantillons se feront au Canada et serviront à mesurer les impacts des études paléoclimat (climat ancien) et sur le paléo environnement (environnement ancien). Ces éléments permettront de reconstituer les données climatiques entre les faits naturels anciens sans l'intervention de l'homme et avec lui, pour mieux comprendre les changements climatiques actuels pour la prédiction du futur.

Notons que cette mission s'inscrit dans le cadre du partenariat qui lie les universités d'où viennent ces chercheurs et le CRGM, sur la formation des chercheurs et des étudiants. Les résultats, après analyse des échantillons seront publiés. Les commis à la mission : Carla Stauer, professeur et Julie Aleman, chercheur, tous de l'université de Yale aux Etats-Unis et Olivier Blaquez, professeur à l'université de Montreal au Canada.

Nancy France Loutoumba

MEDIAS

Canal + présente ses nouvelles offres au public congolais

La directrice de Canal+ au Congo, Alix Lebrat, a présenté le 7 août les nouveaux bouquets Canal+ que les abonnés ont déjà découvert depuis le 21 juillet dernier. Elle déduit sur une offre de chaînes empreinte d'innovation avec un contenu inédit et exclusif.

Selon l'oratrice, Canal + a enrichi très significativement son offre grâce aussi à l'obtention des droits pour les différents programmes. Ainsi l'année s'ouvre sur une diversité de contenus avec 4 nouvelles chaînes dédiées au Sport. Celles-ci proposent les grands événements sportifs des dis-

ciplines majeures, telles le football, le rugby, la formule1, l'athlétisme et le tennis.

L'enrichissement de l'offre répond au besoin des abonnés. Habituellement, la consommation de la télé se passe en famille ou le soir après le journal télévisé, alors Canal + donne l'opportunité à ses abonnés de revoir les programmes de la journée en soirée avec l'ajout de chaînes Canal + et centre.

« Des horaires pratiques, simples, nouvelle numérotation et enrichissement du contenu (50 nouveaux films et 5 séries par mois), rendent l'accès facile et accessible », a

résumé Alix Lebrat.

Par ailleurs, les abonnés avaient constatés la suppression de deux chaînes depuis fin juin, Cuisine + et Sport +. S'agissant de la dernière chaîne, avec l'offre abondante de 4 nouvelles chaînes, les abonnés peuvent s'en délecter. Par contre, la chaîne Cuisine + n'était plus rentable. La direction de Canal a décidé de la supprimer, n'attirant pas assez de public. Cependant pour les amoureux de la cuisine, ils peuvent zapper sur TV5 Monde pour découvrir des émissions culinaires.

N.F.L.

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Congo attendu à une conférence en Allemagne

Le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, est invité à prendre part à une conférence sur la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement, prévue en octobre prochain en Allemagne.

« Je suis venu transmettre l'invitation du gouvernement allemand à son homologue congolais en vue de participer à une conférence sur le réchauffement climatique qui aura lieu en octobre prochain. En plus, c'est lui qui prononcera le principal discours de l'évènement », a déclaré l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, Thomas Strieder, à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre congolais de l'Economie forestière. Justifiant le choix porté sur le Congo, le diplomate allemand a indiqué que cela est dû aux efforts qu'il a réalisés dans le domaine de l'environnement.

Notons que dans le cadre de la coopération entre les deux pays notamment dans le domaine de l'environnement, l'Allemagne contribue à plus de 15 millions d'euros dans la gestion et la protection du parc Nouabalé-Ndoki. Le volet infrastructure touristique du parc d'Odjala-konkoua est également tenu par un investisseur allemand.

Afin de réduire l'impact des gaz à effet de serre, le Congo s'est engagé depuis 2008, dans le processus Redd+ en mettant en œuvre une politique de conservation et de gestion durable des forêts. En 2000, le gouvernement avait initié une politique forestière et environnementale, traduit entre autres par : la création de 18 aires protégées couvrant 4.000.000 hectares de concessions forestières ; l'adoption de 11 concessions forestières couvrant 4.980.000 hectares puis une certification de quatre concessions couvrant quant à elle une superficie de 3.048.000 hectares.

Lopelle Mboussa Gassia

COMMERCE

Panique générale au marché Total de Bacongo

Une grande agitation a été observée au marché Total de Bacongo dans la matinée du mardi 11 août.

Selon les témoignages recueillis sur place, un commerçant de thé qui vendait juste à la lisière du marché aurait reçu l'ordre de libérer l'espace qu'il occupait irrégulièrement. Celui-ci se serait opposé aux membres du comité de gestion du marché. Les altercations s'en sont suivies.

Le commerçant aurait reçu un coup de marteau sur la tête et a été aussitôt évacué à l'hôpital de Makélékélé, avant d'être transféré au Centre hospitalier universitaire (CHU), à en croire les commerçants qui ont vécu les faits. Certaines langues se sont déliées disant que la victime était morte sur place des suites de ce coup fatal. La police a vite maîtrisé la si-



tuation en dispersant la foule à coups de lacrymogène. Aucun cas de pillage n'a été signalé, en dehors du véhicule du directeur du marché qui a

été incendié par des jeunes en colère. Pris de peur, les commerçants ont vite libéré les étalages.

Rominique Nerplat Makaya

COLONIE DE VACANCES 2015

Près de 500 adolescents à la découverte de Ouessou

Le ministre de la jeunesse et l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 7 août dernier à Ouessou, une colonie de vacances qui réunit des enfants de tous les départements du Congo et de la diaspora notamment de la Namibie. L'objectif c'est de faire découvrir les localités aux enfants dont l'âge varie entre 6 et 16 ans.

La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte du complexe scolaire Saint Pierre Claver de Ouessou en présence du préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba, les collaborateurs et cadres du cabinet du ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, les autorités locales administratives, militaires et politiques dudit département ainsi que de la directrice générale de la Fondation Edith-Lucie Bongo-Ondimba (Felbo).

Pendant 21 jours, ces 500 enfants venus de tous les départements du Congo vont côtoyer, au quotidien, les activités ludiques et culturelles selon un calendrier bien structuré proposé par les détenteurs de Brevet d'Aptitude en fonction d'Animateur (BAPA). Cette 3ème édition de la colonie de vacances connaît également la pleine participation de la Fondation Edith-Lucie Bongo-Ondimba (FELBO) et bien d'autres partenaires comme Brasco et l'Unesco qui ont bien voulu participer au rayonnement de cet événement.

A côté des invités de marque venus de plusieurs structures administratives, on pouvait noter la présence des sages dont un représentant a engagé les



La levée des couleurs/photo adiac

mêmes de la contrée à protéger le séjour des enfants afin que tout se déroule dans la paix et la quiétude en veillant à leur sécurité. L'accueil chaleureux de bienvenue réservé au ministre, Anatole Collinet Makosso, a laissé la place à plusieurs tours de chants et animations préparés par les encadreurs, avant de passer à la phase des allocutions. Le directeur général de la jeunesse, Ferdinand Manou Poaty, a, avant l'entame de son discours, salué et exprimé sa profonde gratitude à l'endroit

des partenaires qui ont remarquablement, selon lui, contribué à l'organisation de cette 3ème édition de Ouessou. Surtout au ministre et a son savoir-faire d'avoir bravé vents et marées, pour offrir, une fois encore, aux enfants du Congo des moments et des espaces de rencontres, d'échanges et de partage, pour matérialiser l'adage populaire si bien connu, il cite : « jamais deux sans trois ».

Le représentant du maire central lui a succédé. Antoine Salondo, a souhaité la bienvenue

aux enfants et aux encadreurs venus des différents départements du Congo et au nom de la population de Ouessou les a rassurés de leur petit séjour. Une jeune fille de la colonie a,

reçu un message dans lequel les enfants disaient, « La colonie est une école. Aidez-nous à la pérenniser ». « C'est pour cela que le président a tout mis en œuvre pour que, malgré la conjoncture, cette édition ait lieu », a-t-il poursuivi.

Aussi, pendant le séjour des enfants à Ouessou, après les festivités du 15 août, le ministère de la jeunesse pourra organiser plusieurs excursions au niveau des contrées environnantes. L'objectif c'est de faire connaître les localités aux enfants.

Interrogée par la presse, à l'issue de la cérémonie, la directrice générale de la Felbo, Patricia Koukou a, quant à elle, au nom de la Felbo, encouragé ce partenariat qui contribue à travers cet acte à un idéal important pour la fondation qu'elle dirige, tout cela bien entendu correspond encore une fois à la vision même du développement de la Felbo pour les enfants. Et d'ajouter : « Et puis encore une fois je vous renvoie à vous aussi les médias, c'est à vous de faire un petit clin d'œil pour que d'autres partenaires, entendu par rapport aux besoins réels que posent une telle colonie ; ce n'est pas une colonie de 10 à 50, maximum 100 personnes, mais arriver à faire en trois semaines plus de 400 enfants, je vous donne le défi de chercher au niveau logistique le coût que cela peut représenter. Bienvenue à d'autres partenaires... ».

Guillaume Ondzé

CFCO

L'achat du billet du train Gazelle, un véritable calvaire

Des nuits à la belle étoile, des files d'attente à n'en point finir. Tel est le spectacle pour le moins ahurissant observé à la gare du Chemin de fer Congo océan (CFCO) de Brazzaville en cette période de grandes vacances scolaires.

Selon un constat fait, depuis début juillet 2015, le nombre des voyageurs qui empruntent le train Gazelle est passé du simple au double, voire au triple. C'est la période où, élèves, étudiants, parents d'élèves et commerçants voyagent beaucoup. Mais, très vite ils se heurtent à la difficulté de se procurer un titre de voyage, notamment en ce qui concerne le train Gazelle qui est pour l'instant le plus prisé de tous, du fait de ses conditions de voyage décentes (propre, climatisé, musique etc...).

Ils sont nombreux les candidats au voyage qui finissent par jeter l'éponge, tant l'obtention du billet est devenue hypothétique. Il faut multiplier des scénarios pour espérer en trouver, souvent en y laissant des plumes. Véritable parcours du combattant, selon la plupart des voyageurs enquêtés. « Je suis arrivée à la gare depuis 4h du matin et je n'ai pas pu accéder au guichet pour s'acheter le billet du train Gazelle », s'indigne Caroline Malata, élève en classe de terminale qui, autour de 17h a décidé de rebrousser chemin. Selon cette cliente, la vente des billets au CFCO ferait l'objet de la surenchère. « Au lieu de 14.000 FCFA, on nous exige maintenant de donner 18.000 FCFA pour la seconde classe du train gazelle », ajoute Malata, expliquant que les 4.000 FCFA de plus constituent le pourboire des

cheminots.

Déterminée à se rendre à Pointe Noire, où elle préfère attendre, à côté de ses parents les résultats du BAC général, Caroline Malata entend changer de stratégie. « Demain je viendrai dès 19h avec ma natte pour dormir ici, afin que je sois parmi les premiers au guichet », promet-elle. Juste à côté d'elle se trouve Annie Loutangou, assise désespérée sur le trottoir après une semaine des va-et-vient à la gare.

« Je veux repartir à Dolisie mais depuis une semaine, je multiplie des tours ici en vain. L'achat du billet devient un calvaire, un casse-tête », a lancé cette enseignante venue à Brazzaville pour assister à la soutenance de sa cousine étudiante à l'ENSP.

Biam Tito, étudiant à l'ISG n'en croit pas ses yeux devant le spectacle auquel il assiste. « Moi, je veux prendre le train Gazelle de vendredi pour Nkayi, mais le chef de gare me fait piocher de gauche à droite, avec des montées et des descentes », déclare-t-il. « On m'a dit qu'il n'y a plus de billets de la seconde classe. J'ai été obligé de me prononcer pour la première classe, mais, même à ce niveau, c'est toujours difficile d'en avoir », regrette Biam Tito, pressé de quitter Brazzaville après y avoir passé une année académique difficile.



La queue devant les guichets

La pénurie des tickets n'est pas un fait exprès

Les responsables du CFCO attribuent cette difficulté à l'insuffisance de voitures pour le train Gazelle mais aussi à l'augmentation du nombre de voyageurs en cette période de vacances. « Pendant la période des vacances la demande augmente. En plus des élèves, nous avons aussi des groupes religieux qui demandent à voyager pendant cette même période. Nous avons combien de voiture pour satisfaire tout ce monde », a défendu sous anonymat un des responsables de la gare de Brazzaville.

Il a argumenté en disant que « nous n'avons pas de voitures de réserve. Ce sont les mêmes rames qui vont et qui reviennent ».

Pendant les vacances, certains élèves profitent de faire le commerce pour préparer la rentrée scolaire, a ajouté le responsable

qui a par ailleurs pris l'exemple du train rapide océan (ROC) qui de temps en temps est transformé en train spécial pour transporter les religieux. « C'est tout ça qui crée la pénurie », a-t-il insisté. Le train ROC ne compte que cinq voitures dont une de première classe et quatre de seconde. Il ne circule que deux fois la semaine, les lundis et vendredis. Quant au train Gazelle, il compte neuf voitures, à savoir deux premières classes de 67 places chacune, quatre secondes de 80 places chacune, deux couchettes et une voiture bar.

« Notre souhait est d'avoir au moins 50 voitures pour ce train Gazelle, de sorte à lancer dans la circulation quatre rames qui circuleraient en groupe de deux, alternativement en matinée et la nuit », a déclaré le cheminot, lançant une demande d'aide à la Délégation générale des Grands travaux pour l'acquisition de nouvelles voitures qui, dit-il, « nous aideraient à satisfaire à

la demande des clients ».

Ce dernier a appelé au maintien et à la préservation du train Gazelle. « C'est un bijou que l'Etat nous a donné. Nous cheminots en sommes très jaloux », a-t-il fait remarquer, niant l'existence des réseaux mafieux à la gare de Brazzaville pour l'achat des billets.

« Il suffit d'arriver très tôt, on s'aligne et on achète son billet », a dit le responsable, reconnaissant toutefois qu'il y a eu des moments où des auxiliaires du CFCO rançonnaient les clients les plus faibles, enclins à la facilité.

Ce train, rappelons-le, a été mis en circulation il y a trois ans. Il dessert les gares de Mindouli, Loutété, Nkayi, Dolisie et Pointe Noire. Les tarifs officiels fixés par le CFCO pour le trajet Brazzaville- Pointe noire (510 km) sont de 14.300 FCFA pour la seconde classe, 22.500 FCFA pour la première et 26.000 FCFA pour la voiture-couchette.

Jean Kodila

NÉCROLOGIE

Pemba Kiyindou Gerold, agent des Dépêches de Brazzaville, Pemba Fabien Loumouamou Godefran, Pemba Nadège, Loumouamou Ndoundou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur petite fille Perbelle de Pambat Bienheureuse Naomie, survenu le 7 août 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au N° 16, bis de la rue Mpassi François (Massina arrêt Boulangerie Nzoko vers l'école de Boutsoungou) La date de l'inhumation est prévue pour le jeudi 13 août 2015.



REMERCIEMENTS

Bouanga Madiele Dorothée décédée le samedi 25 juillet 2015. La famille Nitoud a été très touchée de votre affection et de votre soutien dans la douleur qui fut la notre après le décès de notre Grand-mère, mère, tante, sœur et nous vous remercions de votre présence et de vos manifestations de sympathie à notre égard dans ces moments difficiles.



VIE ASSOCIATIVE

CBFAA poursuit son opération d'assainissement des lieux publics

Dans le cadre de sa politique, lancée en 2013, le Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA) a désherbé le 8 août en collaboration avec les

membres du club d'anglais Foreign Languages Teaching Center (FLTC), l'arrière du CNRTV. Cette activité communautaire, visant à encourager les jeunes

congolais à s'approprier la protection de l'environnement, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'opération de salubrité dans les endroits publics de Brazzaville, amorcée depuis deux ans par les anciens étudiants congolais ayant participé au Programme Fulbright sponsorisé par le gouvernement américain par l'entremise de leur ambassade au Congo. Outre le volet assainissement, cette association s'est récemment lancée dans la campagne de sensibilisation et d'incitation des jeunes congolais à l'apprentissage de la langue anglaise. C'est ce qui justifie la descente culturelle de cette association dirigée par Bovid Chrisliler Atouta au club d'anglais FLTC à Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama



Photo de famille après l'opération d'assainissement



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le souci de compléter ces effectifs, la délégation de Croix-Rouge française (CRF) au Congo procède au recrutement d'un chargé des ressources humaines nationales qui travaillera sous la responsabilité directe de la coordinatrice administrative et financière. Il aura pour responsabilités de :

- A- Participer à la mise en œuvre des outils de pilotage de la fonction RH de la délégation et veiller à l'application de la politique RH nationale de la mission notamment en ce qui concerne : la mise à jour de la politique RH en termes de règles, procédures et outils de recrutement, la rémunération, les aspects disciplinaires, la gestion des parcours individuels et la gestion administrative du personnel.
- B- Assurer la gestion administrative et animer la gestion de parcours du personnel national notamment sur le recrutement, l'élaboration et gestion des contrats de travail, la mise à jour des bases de données RH, suivi des absences, suivi des sanctions.

Le profil de poste détaillé est disponible au siège de la CRF size, au N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : fin-congo.frc@croix-rouge.fr

Elément du profil :

- Être de nationalité congolaise,
- Avoir une licence ou maîtrise en droit, en administration des affaires ou en ressources humaines,
- Avoir 2 à 5 ans d'expérience dans la gestion des RH,
- Avoir une bonne connaissance de la législation du travail congolais,
- Avoir un sens de confidentialité et de discrétion,
- Avoir une maîtrise parfaite du français,
- Bonnes connaissances des outils informatiques: Excel, World, Powerpoint

Durée de contrat : 12 mois renouvelables avec possibilité de CDI

Lieu d'affectation : Brazzaville, avec des déplacements à l'intérieur du pays si besoin.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, lettre de motivation et la photocopie du diplôme.

Les dossiers doivent être déposés par écrit, au plus tard, le lundi 24 août, à 15h00, auprès de Mme Christelle IBARRAS sous pli fermé ou par email à l'adresse fin-congo.frc@croix-rouge.fr (copie : hod-congo.frc@croix-rouge.fr)

Offre d'emploi Chef d'équipe

Une société industrielle recherche un chef d'équipe, pour son unité basée à Pointe-Noire. Responsable des hommes et des femmes qui constituent l'équipe, il est garant de la qualité des produits et du fonctionnement global de la production.

Missions principales

- Planifier le travail et l'approvisionnement des matières premières. Identifier et vérifier en amont tous les éléments nécessaires à l'activité
- Transmettre et expliciter les instructions de production
- Former les opérateurs aux procédures
- Affecter les postes de travail, animer et coordonner le travail de l'équipe
- Suivre la production en veillant au respect des process, de la qualité et des délais
- Intervenir en cas de difficulté technique, apporter les ajustements nécessaires (avec l'aide du service maintenance)
- Maintenir la cohésion et la motivation de l'équipe
- Renseigner les documents de suivi pour la traçabilité : rapports de production, fiches d'autocontrôle, etc.
- Proposer des améliorations dans l'organisation du travail

Compétences

- Capacités d'analyse de problèmes
- Réagir vite en cas de situation anormale
- Analyse des contraintes techniques
- Force de proposition dans l'organisation du travail
- Capacités managériales
- Sens des responsabilités
- Savoir rendre compte
- Sens du contact
- Pédagogie et diplomatie

Profil Recherché:

- Diplôme d'études supérieures (BAC+4) ou plus ;
- Expérience professionnelle réussie en milieu industriel ;
- Nationalité congolaise ;
- Connaissances en informatique ;

Rémunération à définir en fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse : recrutements.pnr@gmail.com

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent aux

salons éducatifs «ETUDIER EN RUSSIE-2015»

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE



**les 13-14 août à 10 heures
à Pointe-Noire**

Adresse:

**B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail : rusconsul.cg@yandex.ru**

à Brazzaville

Adresse:

**Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr**

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

WWW.EDURUSSIA.RU



République du Congo

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME
EDUCATIF (PRAASED)

UNITE DE GESTION DE PROJET (UGP)



Banque Mondiale

COMMUNIQUE

Le Responsable de la cellule de passation des marchés du MEPSA informe toutes les personnes intéressées par l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt

N°001/2015/MEPSA-CAB-DEP-PRAASED publié dans le journal Les Dépêches de Brazzaville N° 2377 du 06 août 2015 que celui-ci est annulé.

Il est par conséquent, demandé aux personnes ayant déjà déposé un dossier de candidature au PRAASED de bien vouloir le retirer.

Fait à Brazzaville, le 07 Août 2015.

Le Responsable de la cellule
de passation des marchés (MEPSA)

Boniface NGOULOU

AL-SISSI

« Le respect des droits de l'Homme à 100% n'est pas possible »

Le portail du palais présidentiel d'Égypte s'est ouvert le 10 août pour laisser passer les 25 journalistes africains qui séjournent au Caire depuis quelques jours. Lutte contre le terrorisme et sécurité ; développement économique et coopération entre l'Égypte et les autres pays du continent, tels sont les trois axes du débat qu'Abdel Fatha Al-Sissi a voulu « ouvert et direct ».

« Nous jouons à l'équilibre entre sécurité et droits de l'Homme », a déclaré le président égyptien suite à une question qui lui a été posée sur l'arrestation des journalistes et autres violations constatées dans son pays. « La sécurité des 90 millions d'Égyptiens prime sur le sort d'une vingtaine d'individus dont les intentions négatives sont connues », précise Al-Sissi qui s'appuie sur de nombreux exemples ici et là.

« Même dans les pays où la démocratie est suffisamment avancée, le respect des droits de l'Homme est fonction du niveau de sécurité. Il est difficile de parler du respect des droits de l'Homme à 100% surtout lorsque la sécurité est remise en cause », souligne le président Al-Sissi qui a ajouté : « Vous êtes aujourd'hui mieux placés désormais pour témoigner sur la réalité en Égypte

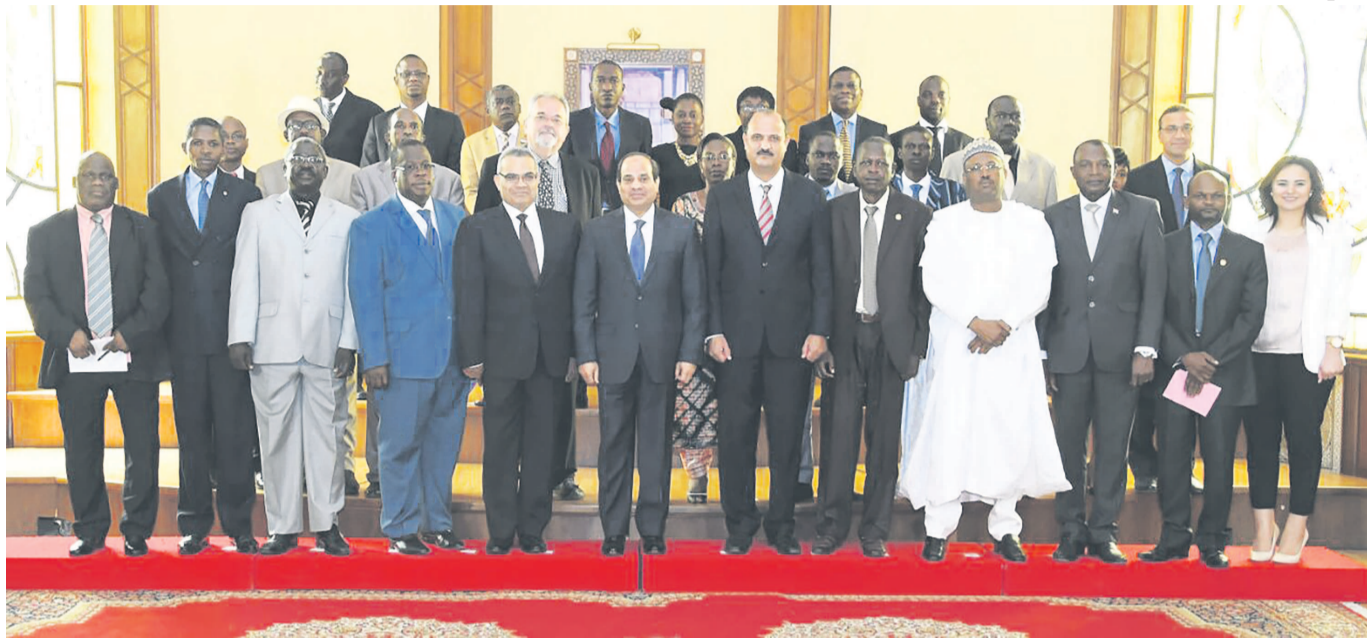


Photo de famille

où la liberté de la presse est un acquis ; et même la liberté d'expression pour tous ».

Contre le terrorisme, il a souhaité une stratégie globale et une synergie entre les pays. « Tous les pays doivent prévenir le terrorisme et ne pas attendre que le fléau s'installe pour agir », a lancé le président égyptien.

« Est-ce que l'évolution de l'Égypte se reflète sur l'Afrique ? »

Telle est la question que le président égyptien a retournée aux journalistes qu'il a reçus pour un échange qu'il a voulu « direct et sans tabous » car dit le président : « Je suis heureux de vous recevoir et de discu-

ter avec vous sur l'Égypte aujourd'hui ; son rôle pour le développement de l'Afrique. » En effet « s'il y a un développement en Afrique, il devrait

de son pays de revenir vers l'Afrique est « stratégique » car dit-il « Nous avons besoin de dessiner un nouveau régime pour l'Afrique. Nos peuples attendent beaucoup de leurs dirigeants. »

C'est ainsi que déroulant l'agenda, il a cité le forum économique prévu les 30 et 31 octobre prochain à Sharm El-Sheikh sur « Les affaires pour l'Afrique, l'Égypte et le monde » auquel prendront part des décideurs, des acteurs économiques et investisseurs et des porteurs de projets. « Si l'Égypte se développe, ce ne sera pas sans les pays africains avec lesquels elle entend asseoir une coopération efficace et porteuse de fruits à travers son agence de partenariat pour le développement », a précisé le président Al-Sissi.

Et de lancer : « Nos espérances sont les mêmes ». Une invite aux Africains à venir visiter la « nouvelle Égypte » qui, après les législatives prévues dans quelques jours aura mis fin au processus électoral et signé le chapitre de sa stabilité politique.

Jocelyn Francis Wabout
(Le Caire)

se ressentir au niveau de l'ensemble des pays africains à travers le commerce, les industries et d'autres activités. » Le débat (c'en était un), pendant une heure et demie, entre le président d'Égypte et « les gens de presse » africains a permis de lever le voile sur des questions tabous. Pour le président égyptien, la démarche

ENQUÊTE

Le changement climatique, une menace sur la santé publique et le développement

Selon une étude faite par la revue médicale The Lancet, le changement climatique menace d'anéantir les dernières 50 années de progrès en matière de santé publique et de développement.

Selon le coprésident de la commission, le professeur Hugh Montgomery, directeur de l'institut pour le comportement et la santé humaine au University College of London (UCL), « le changement climatique est une urgence médicale. Il est donc nécessaire de réagir d'urgence ». « Aucun médecin n'envisagerait qu'une série de discussions annuelles soit un traitement adéquat, pourtant c'est exactement comme ça que la communauté internationale réagit ! », a-t-il ajouté. Formée de scientifiques, ingénieurs, spécialistes des politiques énergétiques, politologue, etc, la commission est convaincue que dans les prochaines années, le changement climatique accentuera les phénomènes météorologiques extrêmes, en particulier les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et les tempêtes.

Les coûts sanitaires indirects du changement climatique

seraient notamment liés à la pollution de l'air, aux changements dans les modèles des maladies infectieuses, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, l'immigration involontaire, les déplacements et les conflits. Selon les auteurs de l'étude, l'action climatique aurait des retombées positives immédiates dans le secteur de la santé, assurent les auteurs de l'étude.

« La réduction de la combustion fossile entraîne une réduction des maladies respiratoires, tout comme le remplacement des voitures par la marche et le vélo limitent la pollution, l'obésité, les maladies cardiovasculaires et le diabète », attestent les chercheurs.

L'urgence d'un accord international

L'étude souligne « la nécessité de parvenir à un accord international qui permettrait de faire de la planète une économie à faible intensité de carbone » qui doit

en outre garantir la protection de la santé humaine, et tout particulièrement dans les pays les plus pauvres, qui seront les plus affectés par le changement climatique.

La planète entière sera à Paris en novembre pour tenter de fixer un objectif légalement contraignant et maintenir le réchauffement climatique en dessous des 2°C. Les auteurs de l'étude estiment qu'un organe mondial indépendant devrait être formé pour surveiller le changement climatique et son impact sur la santé.

« Le changement climatique pourrait annuler les progrès sanitaires engendrés par le développement économique de ces dernières décennies », selon le Pr Anthony Costello, de la commission de The Lancet. « Notre analyse montre clairement que la lutte contre le changement climatique sera également bénéfique à la santé et qu'elle représente en fait l'une des meilleures occasions de faire progresser la santé humaine pour les générations à venir », a-t-il conclu.

Noël Ndong

Les catholiques vont prier écolo

Le chef de l'Eglise catholique institue une journée de prière pour la sauvegarde de la planète. Une première !

Les orthodoxes l'avaient déjà ; dans l'Eglise vieille catholique (présente surtout en Hollande) aussi. Mais c'est seulement le 1er septembre prochain que les catholiques de rite latin vont célébrer leur toute-première « Journée mondiale de prière pour la création ». C'est le pape le plus écologiste de l'histoire, le pape François, auteur de l'encyclique Laudato Si pour la protection de la terre, « notre maison commune », qui l'a décidé ainsi lundi au Vatican.

Le pape François entend réaffirmer, à la suite de son encyclique - « qui ne doit pas être entendue comme un traité d'écologie » - que la sauvegarde de l'environnement n'a pas seulement une dimension de défense de la nature. Elle inclut une dimension plus vaste à la dimension de tout l'homme. Elle touche aussi bien à l'écologie qu'aux questions de justice pour les pauvres, d'engagement en faveur de la paix entre les hommes et entre les nations : l'écologie doit être intégrale, réaffirme le Souverain pontife. En instituant pour les catholiques la « Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création », le pape argentin atteint deux objectifs : rendre les fidèles de l'Eglise catholique plus sensibles aux questions d'environnement, mais aussi se joindre à ceux des chrétiens qui avaient une longueur d'avance sur la question. Il veut ainsi faire acte de plus d'entente entre les chrétiens - d'oecuménisme - en choisissant la date du 1er septembre « pour témoigner de notre communion croissante avec nos frères orthodoxes ».

Le chef de l'Eglise catholique réaffirme que les chrétiens ne peuvent se tenir en marge du combat pour sauver la terre. « En tant que chrétiens, nous souhaitons offrir notre contribution à la résolution de la crise écologique à laquelle l'humanité est actuellement confrontée ». Ainsi, la journée instituée « offrira à chacun des croyants et aux communautés la précieuse opportunité de renouveler leur adhésion personnelle à leur vocation de gardiens de la création, en rendant grâce à Dieu pour l'œuvre merveilleuse qu'Il a confiée à nos soins et en invoquant son aide pour la protection de la Création et sa miséricorde pour les péchés commis contre le monde dans lequel nous vivons ».

Les catholiques montent donc dans le train de l'écologie avec la force de conviction d'un pape qui veut faire la part entre idéologie et sens commun de responsabilité. Ils rejoignent ainsi une branche de l'Eglise catholique, l'Eglise vieille catholique d'Utrecht, en Hollande, qui maintient dans la liturgie de ses messes une prière pour les animaux et pour la terre. Le pape François annonça ses couleurs dès les premiers moments de son installation au Vatican, où la majorité des véhicules pour les courses quotidiennes sont des Renault électriques, sans pollution de l'air.

Lucien Mpama

CPRK

Bertrand Ewanga dénonce les conditions carcérales inhumaines des détenus

Le secrétaire général de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) s'est, au cours d'une récente conférence de presse, indigné que l'État ne prête la moindre attention à l'ex-prison de Makala d'où il venait de purger douze mois de condamnation ferme pour « offense au chef de l'État ».

Libéré il y a quelques jours après avoir purgé sa peine d'une année en prison, l'opposant Jean Bertrand Ewanga a vite retrouvé sa volubilité en récidivant avec un discours très dur envers le pouvoir en place. L'homme qui n'a décidément rien perdu de son franc-parler est monté au créneau le 10 août à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima pour réitérer la volonté de son parti, l'Union pour la Nation congolaise (UNC), à barrer la route au troisième mandat de Joseph Kabila. « Nous ne baisserons pas les bras, nous devons continuer à lutter pour le respect des délais constitutionnels », a-t-il soutenu avant d'inviter la population à prendre une part active à la série des manifestations que l'opposition s'appête à organiser dans les prochains jours.

L'occasion était belle pour le député national de partager son expérience carcérale et tirer les enseignements par rapport à son emprisonnement au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). Il a d'emblée décrit les conditions de détention inhumaines dans ce qu'il qualifie de « mouiroir ». Les douze mois qu'il a avait passé à



l'ex-prison de Makala se sont révélés insupportables pour l'élu de Mbandaka qui a dû côtoyer, dans sa première cellule, les bandits de grand chemin et autres personnes sans foi ni loi avant d'en être extirpé. « Makala est un mouiroir d'où on n'est jamais sûr de sortir vivant ou indemne », s'est-il contenté d'affirmer tout en déplorant au passage la persistance des viles pratiques telles que la torture, la sodomie ou encore des travaux forcés. L'ambiance, a-t-il décrit, n'est pas très loin de celle d'un camp de concentration Nazi. Dans cette prison construite dans la décennie 50 avec une capacité de 1500 pensionnaires, l'insalubrité tend à devenir une seconde nature à cause de la promiscuité favorisée par la surpopulation des détenus dont le nombre oscille à ce jour entre 7000 et 8000 prisonniers. L'odeur pestilentielle que dégagent des fosses septiques, bouchées depuis 1952 et

souvent vidangées à main nue par des prisonniers militaires ou civils moyennant des redevances hebdomadaires sollicitées auprès de quelques occupants, est source de maladies diverses (tuberculose, typhoïde, amibiase et autres infections). Le fait que l'entretien de ce centre carcéral soit laissé à la charge des prisonniers seuls est, pour Bertrand Ewanga, la preuve que la santé des prisonniers constitue le cadet des soucis du gouvernement.

Et Bertrand Ewanga d'asséner : « Je me suis parfois demandé si le gouvernement était conscient du rôle d'une prison ». Ses dernières pensées sont allées droit vers ses compagnons de cellule mais aussi vers de nombreux innocents et autres oubliés de justice qui continuent de crouper illégalement en prison par la seule volonté d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Alain Diasso

PARC DES VIRUNGA

L'exploitation du pétrole dans le lac Édouard inquiète la société civile

Pour les organisations de la société civile, cette activité visée par l'Ouganda risque d'affecter la réserve naturelle par sa pollution.

Dans une lettre ouverte adressée le week-end dernier aux chefs des gouvernements ougandais et congolais par des organisations de la société civile environnementale de la région des Grands lacs, ces dernières se disent inquiètes de l'exploitation prochaine du pétrole par l'Ouganda dans le lac Édouard au niveau du bloc Ngaji.

Ces ONG de la RDC, du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi estiment que cette exploitation risque d'affecter, par sa pollution, le parc des Virun-

ga qui partage ses limites avec le bloc Ngaji dans le lac Édouard. « Si l'exploitation se passe du côté ougandais, il y a une possibilité que les effets soit ressentis en RDC », a affirmé un membre du Réseau pour la conservation et la réhabilitation des écosystèmes forestiers (Réseau Cref), Isaac Mumbere.

Pour ce dernier, cette lettre avait été adressée dans le sens de responsabiliser ces deux pays, qui font partie des plusieurs conventions qui protègent ce patrimoine mondial.

Les gouvernements de ces deux pays sont, en effet, invités à se concerter autour de ce projet « parce que les conséquences

seront vécues de deux côtés ». Ces ONG disent attendre du gouvernement congolais de saisir le gouvernement de l'Ouganda pour essayer de bien s'informer par rapport à ce projet au lieu d'attendre de gérer les conséquences qui vont venir. Elles ont, par ailleurs, noté que l'exploitation n'a pas encore commencé, mais le contrat est déjà signé entre le gouvernement ougandais et la compagnie qui va exploiter. Le réseau Cref, note-t-on, est un réseau d'organisations locales de la province du Nord-Kivu qui s'intéresse à la protection de l'environnement et la promotion des droits des communautés.

Lucien Dianzenza

ENJEUX DE L'HEURE

Une synergie Céni-CNDH pour encadrer le processus électoral

Les deux institutions d'appui à la démocratie ont convenu de mettre en place un mécanisme de collaboration et de partenariat de manière à permettre la réalisation d'un monitoring situationnel des cas de violation des droits de l'Homme en période électorale.

Entre la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), l'heure est au rapprochement, ou mieux à la quête de la mise en œuvre d'un mécanisme de collaboration bénéfique entre les deux parties. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'échange que les responsables de deux institutions d'appui à la démocratie ont eu en début de semaine au niveau du cadre de concertation « Élections et droits de l'Homme ». Il s'est agi d'une séance de prise de contact destinée à poser les bases du partenariat commun en gestation visant à mieux asseoir la collaboration entre les deux entités. Ces dernières représentées à leur plus haut niveau ont échangé sur cette problématique susceptible de faciliter la réalisation d'un monitoring situationnel des cas de violation des droits de l'Homme en période électorale.

Pour la CNDH nouvellement installée, ce partenariat est censé

canaliser les actions des organisations des droits de l'Homme pendant le processus électoral conformément à son objectif de promouvoir les droits de l'Homme en RDC. Tout en saluant l'avènement de cette institution sœur, le vice-président de la Céni a indiqué qu'ensemble avec la Céni, elles ont vocation « de travailler dans une parfaite collaboration afin de mieux encadrer la période électorale en ce qui concerne la prévention, la gestion et le suivi des cas de violation des droits de la personne ». Aussi, pour concrétiser ce projet commun, les deux parties ont-elles convenu de mettre en place un secrétariat technique conjoint, cadre de travail qui pourra aboutir à la signature d'un protocole d'accord entre les deux institutions.

Chargée d'enquêter sur tous les cas de violation de droits de l'Homme en RDC conformément au premier article de la loi organique assurant son fonctionnement et son organisation, la CNDH a donc intérêt d'œuvrer en synergie avec la Céni dans l'encadrement du processus électoral. Un atelier de formation électorale a été annoncé dans les prochains jours à l'intention des membres de la CNDH afin de les mettre au pas par rapport au processus électoral en cours.

A.D.

KASAÏ-ORIENTAL

La nouvelle province fait face à une grève des fonctionnaires

Ces agents de l'État réclament, par cette action, le paiement de leurs salaires du mois de juillet.

L'intersyndicale administration publique de la nouvelle province du Kasai-Oriental a demandé à tous les agents des différentes divisions de fermer les bureaux et de se mettre en grève. C'est une réaction au non-paiement des fonctionnaires pour le mois de juillet. « Nous avons beaucoup de regrets car le mois d'août est le mois de préparation pour les parents de la rentrée scolaire. Nous demandons au gouvernement de revoir les choses pour que les salaires puissent arriver à temps », a déclaré le président de l'intersyndicale, Léon Kankolongo, à radiookapi.net. Les responsables de l'administration publique à Mbuji-Mayi ont expliqué ce retard par le traitement des listes de paie. Ils ont toutefois indiqué que certains fonctionnaires auraient déjà retiré leurs salaires dans les banques de la ville. Pour l'intersyndicale de la Fonction publique du Kasai Oriental, la grève

sera maintenue jusqu'à la paie du dernier agent. Parmi les structures dont les agents auraient déjà perçu leurs salaires du mois de juillet ont cité notamment les divisions de l'Intérieur, de la Communication et des médias, du Plan, du Genre, Femme et Enfant et la division de PTT.

Le Kasai-Oriental, rappelle-t-on, a été éclaté depuis le 15 juillet en trois nouvelles provinces dont le Sankuru, le Kasai-Oriental et la Lomami. Le découpage de cette province a été effectif après la présentation du rapport de la commission de démembrement, au cours d'une plénière de l'assemblée provinciale convoquée en session extraordinaire. L'actif et le passif de l'ancienne province ont été répartis entre les trois nouvelles entités. La répartition, souligne-t-on, a été faite sur la base des critères de la capacité contributive et de la démographie de chaque nouvelle entité. Toutefois, pour être plus équitable, on a pris en compte les non-nantis.

L.D.

UFC

Le premier Tournoi d'intersaison des footballeurs sans transfert a vécu

La première édition du Tournoi d'intersaison des footballeurs sans contrat à Kinshasa a connu son épilogue, le 9 août, au stade Tata-Raphaël. Quatre sélections ont disputé ce tournoi organisé par l'Union des footballeurs congolais (UFC) sur exigence de la Fifpro, structure internationale des footballeurs professionnels.

Le tournoi a été remporté par la sélection composée des joueurs évoluant au Championnat nationale de football (Linafoot) et de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Efpkin) coachée par l'entraîneur Baudouin Lofombo. Elle a battu en finale le dimanche dernier la sélection des joueurs venus de deux Ententes urbaines de football de Kinshasa, l'Eufkin Kilimani et Eufkin Malebo (coachée par l'entraîneur Camille Bolombo), par trois buts à un. Woto (ancien joueur de V.Club sous le feu de l'entraîneur Bibey Mutombo) a ouvert la marque sur penalty pour la sélection victorieuse, avant que Lombo ne double la mise profitant d'une bourde du gardien de but de la sélection Kilimani et Malebo. Ngonda a inscrit le troisième but de la sélection Linafoot-Efpkin. Yangayayi a sauvé l'honneur pour la sélection Kilimani - Malebo. En match de classement, la sélection des joueurs des Ententes urbaines Tshangu et Plateaux s'est imposée face à celle des Ententes urbaines de Lukunga et Lipopo par deux buts à un, des réalisations de Lupini et Kibonge contre celui de Ngongo. Rappelons que le samedi, la sélection Linafoot - Efpkin avait battu celle de Lukunga - Lipopo par deux buts à zéro, alors que l'équipe de Kilimani - Malebo a eu raison de la sélection de Tshangu - Plateaux aux tirs au but (3-2) après un résultat de zéro but partout à la fin du temps réglementaire.

Réactions...

Co-président de l'UFC, Jean-Claude Mukanya s'est dit satisfait de l'organisation de cette première édition. « Certes, l'objectif n'est pas encore atteint, on doit encore travailler, il y a eu des failles, comme de bonnes choses aussi, et on va s'atteler beaucoup plus sur des failles, afin d'améliorer et pouvoir organiser la deuxième avec professionnalisme ». Et il a ajouté : « À propos de la qualité et du niveau des joueurs, en tant que technicien, je pense qu'il y a du travail à faire. Toutefois, la sélection de la Linafoot et de l'Efpkin a eu de bons joueurs. Après, il faut les encadrer, les accompagner. Je pense qu'ils seront de bons joueurs. Quant aux recruteurs, un nombre important était là le samedi et certains joueurs suivis ont pu avoir des contacts, je pense qu'à 80 % l'objectif de la première édition du Tournoi intersaison est atteint ».

Également co-président de l'UFC, Kamango Bate Sele a lui aussi évoqué la réussite de ce premier Tournoi d'intersaison en dépit des difficultés. « Il y a eu des journées d'entraînement. À la première, nos prévisions étaient de soixante-douze joueurs à sélectionner. Mais nous avons été débordés car cent deux joueurs se

sont présentés. Et à la deuxième journée, il y a eu cent quarante-cinq joueurs. L'on se rend ainsi compte de l'importance de ce projet qui est une recommandation, une exigence même de la Fifpro. Car l'UFC, en tant que structure syndicale, doit veiller aux intérêts des footballeurs, car nous considérons aujourd'hui qu'être footballeur est un métier et que ces jeunes footballeurs sont des professionnels qui vivent de la pratique du football, même si, malheureusement dans notre pays, on traîne encore à ce sujet », a-t-il souligné. Il a poursuivi en mettant l'accent sur les exigences contractuelles qui lient les footballeurs aux clubs. L'on retient qu'un contrat verbal est aussi un engagement entre les parties. Mais, fait remarquer Kamango, la difficulté de ce type de contrat, lorsqu'il n'est pas signé officiellement, c'est quand il faut résoudre un litige. Chacun va chercher à tirer la couverture de son côté.

« Le thème même de la Fifpro pour ce projet, c'est le 'Tournoi d'intersaison pour les footballeurs sans contrat'. Mais nous avons eu des difficultés pour interpréter cela chez en RDC. Aussi avons-nous requalifié en Tournoi d'intersaison pour les footballeurs délaissés ou en fin de transfert. Pour nous, même si un footballeur retrouve du travail en signant dans un club, c'est déjà positif. Mais déjà dès la première journée, des footballeurs ont eu moult contacts avec des recruteurs ». Certes, il y a eu certaines failles dans l'organisation, a-t-il reconnu. « Nous allons faire l'évaluation, panser ces imperfections, afin d'être plus performant dans l'organisation de la prochaine édition du Tournoi d'intersaison. Et nous annonçons déjà que l'objectif de la division Afrique de la Fifpro est d'organiser ce tournoi à l'échelle africaine », a-t-il dit.

Directeur Afrique du club belge de Lokeren, le recruteur Alfred Raoul qui a eu à travailler en RDC - a encouragé l'action de l'UFC. « Je suis venu soutenir cette initiative chapeautée par la Fifpro et de voir effectivement s'il y a la possibilité d'avoir des joueurs qui sont sans clubs. L'on doit d'abord saluer l'initiative qui, par exemple, existe déjà en Côte d'Ivoire avec le président Cyril Domoraud, et aussi en France ». Pour lui, il est toujours intéressant pour des joueurs sans contrat de pouvoir prester dans le cadre d'une manifestation de cette importance. Après, a-t-il soutenu, ce n'est pas en quelques rencontres qu'on peut dénicher des talents et il faut savoir que la plupart d'entre eux n'ont pas joué pendant un an ou deux ans. On a noté aussi la présence de Martin Mpase, représentant de l'équipementier Errea qui habille les Léopards de la RDC. Installé en France depuis plusieurs années, cet ancien dirigeant de la formation de Bosembo et de l'ex-BCCK revient dans la capitale dans le but de remettre sur pied son club. Accompagnant l'UFC depuis un lustre, il a salué l'organisation du premier Tournoi d'intersaison à Kinshasa du moment qu'il aura aussi besoin des footballeurs pour son club.

Martin Enyimo

LIVRES

« Relance des industries industrialisantes par la formule joint-venture. Modélisation du partenariat gagnant-gagnant » en librairie

Ce manuel de 628 pages, l'œuvre du Pr John Ekina Bongongo, docteur (Ph. D) en management économique et droits de l'Homme, est préfacé par le Pr Bongo Bongo et postfacé par le Pr Maphana ma Nguma de la faculté des sciences économiques et Gestion de l'Université de Kinshasa.

Par cet ouvrage publié aux Éditions universitaires européennes, en Allemagne, dans la série Politique industrielle et management économique, l'auteur voudrait apporter sa modeste contribution à la résolution de l'épineux problème du non-aboutissement de la formule des Joint-ventures (JV), première expérience, tentée par le gouvernement de la RDC pour relancer les activités de la Générale des carrières et des mines (Gécamines) et la Société sidérurgique de Maluku (Sosider), restées longtemps en veilleuse.

Le Pr John Ekina Bongongo a souligné que cette formule de Joint-venture défraie la chronique par les temps qui courent, tenant compte du fait que l'opinion se préoccupe et s'interroge énormément de son mode de fonctionnement. S'appuyant sur les investigations menées à la Gécamines et à la Sosider, l'auteur a relevé que la présente formule n'a pas donné de résultats attendus. Cela, à cause de l'appât de la corruption, sa mauvaise conception et son épouvantable application se traduisant par le non-respect des engagements, la répartition arbitraire des parts, la mauvaise gouvernance, le manque de transparence et les énormes avantages au profit des partenaires étrangers au détriment des partenaires locaux. À cela, le Pr John Ekina Bongongo ajoute l'inexistence d'une loi portant dispositions générales applicables aux Joint-ventures, ainsi que le faible suivi et contrôle de l'État congolais.

Le constat a conduit ce chercheur et enseignant, en guise de panacée, à modéliser le partenariat gagnant-gagnant, en élaborant le « Modèle Ekina de la Relance Industrielle par la JV » (MERIJ). Ce modèle proposé intègre les conditions (préalables), les garde-fous et la transposition (adaptation) du modèle de portefeuille de MARKOWITZ

et du Modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) de SHARPE en actifs réels. Il permet de réduire le risque en vue de rendre le partenariat (JV) intégrateur, dynamique et rémunérateur, ainsi que ses corollaires.

Selon le Pr John Ekina Bongongo, ledit modèle regorge des atouts indispensables susceptibles de favoriser une

Le docteur chercheur Ph. D John Ekina Bongongo, note-t-on, a, dans le cadre de sa thèse, entrepris une étude sur la relance des activités industrielles des deux sociétés précitées par la formule de Joint-venture, et a mis en place le modèle efficient (puissant) dénommé MERIJ, qui est considéré comme une contribution majeure de sa



reprise réelle des industries sous étude, à travers une application judicieuse de la formule de Joint-venture au Congo, axée sur la croissance économique dans une perspective de l'émergence.

Chercheur et enseignant d'universités

Économiste, publiciste et industrialiste, le Pr John Ekina Bongongo enseigne des cours à caractère économique et de management à l'Institut supérieur pédagogique de la Gombe (ISP/Gombe). Il assume aussi, au sein de cet établissement d'enseignement supérieur, les fonctions décanales. Il est chef de section adjoint des Sciences commerciales administratives et informatiques, chargé de la recherche. Professeur visiteur dans plusieurs autres institutions universitaires à travers le pays, il est également consultant en Joint-venture, Risque industriel, management des organisations, évaluation et suivi des projets.

thèse et qui s'articule essentiellement sur trois points.

Le MERIJ s'énonce, souligne-t-on, comme un modèle efficient qui regorge des conditions d'application rationnelle de la formule de JV en RDC. Ces conditions sont d'ordre politique, juridique et protection des droits de l'Homme, économiques, technologiques, sécuritaires et éthiques. Ce modèle relève aussi les garde-fous (loi, modèle de contrat-type, management approprié et observatoire de surveillance de fonctionnement des JV) qui s'imposent en vue de rendre les JV intégratrices, dynamiques et rémunératrices et de diminuer le risque élevé, au profit des parties contractantes et de la Nation congolaise. Ce livre est vendu sur place en RDC ainsi que sur Internet, en entrant sur le site de l'auteur, le www.dr-phd-jekina.cd, au www.editions-ue.com ou au www.morebooks.fr.

Lucien Dianzenza

KOUILOU

Auguste Nguempio rend visite à Moe Makosso IV à Bilala à Diosso

Sa Majesté, Auguste Nguempio, roi du royaume Téké a séjourné du 6 au 8 août au village Bilala situé à Diosso, siège du royaume de Loango au côté de son homologue Moe Makosso IV, roi du royaume Loango. Les membres des deux cours royales, plusieurs autorités civiles et militaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou et divers invités ont assisté à cette rencontre



Vue du Roi Moe Makosso IV et sa suite

En effet, ces retrouvailles obéissent à la longue tradition d'amitié et de fraternité qui unit ces deux royaumes de la république du Congo, conformément au principe de réciprocité, après la visite de travail que sa majesté Moe Makosso IV a effectué du 30 au 31 mai dernier à Mbé, siège du royaume Téké. Une Visite au cours de laquelle les deux souverains avaient adopté le « Manifeste de Mbé » du 31 mai 2012 ayant établi les bases d'une nouvelle forme de coopération entre les deux royaumes, inauguré le concept du « vivre ensemble au

Congo » et rappelé les principes de respect de l'environnement. Ainsi à travers leurs échanges, les chefs de royaumes Loango et Teke ont fait renaître à la mémoire collective nationale, la place et le rôle, toujours d'actualité de ces institutions qui, hier ont gouverné, dans la paix et la concorde, le vaste territoire du Congo, et légué en héritage au Congo moderne, cette flamme mystique qui en fait de ce dernier, un pays d'ouverture, de fraternité, de tolérance, qui fait bon vivre. Grâce à la pérennisation de la culture d'échange et d'amour, les

deux institutions royales expriment à la nation congolaise, un message qui veut que tout se règle et s'obtient à travers le « Mbongui », selon la méthode de vertu et de sagesse héritée des ancêtres. Au cours de cette rencontre, les rois ont aussi examiné la situation économique, politique et sociale du Congo. À cet effet, ils ont relevé de remarquables transformations de l'ensemble du paysage national à travers la construction de plusieurs infrastructures qui concourent au développement économique et gage d'un mieux-vivre de tous. Dans ce sens, Auguste Nguempio et Moé Makosso IV, invitent les pouvoirs publics à poursuivre leurs efforts en vue de plus d'amélioration de la situation sociale des populations. Les rois se sont aussi largement apaisants sur l'actuel débat politique national et salué, les concertations nationales, l'implication de l'ensemble des autorités du pays et de la société civile pour la tenue du dialogue national sans exclusif dont les conclusions ont été remises au président de la république pour analyse et décisions à sa discrétion ; décisions qui permettront, selon eux, au Congo de vivre dans l'unité, le travail et le progrès, trois attributs chers à la devise de la république du Congo. Aussi, les majestés rois ont-ils affirmé leurs engagements pour le dialogue et la concertation comme mode de résolution de



Vue du Roi Auguste Nguempio et sa suite Photo Adiac

tout problème susceptible de se poser au Congo. Pour ces derniers, le dialogue et la concertation assurent à toute structure organisée et plurielle, la paix et la concorde, deux valeurs cardinales qui président à la gouvernance des sociétés. Ils ont insisté sur l'importance de ces valeurs dans le processus de reconstruction et de développement du Congo. Ces derniers ont lancé un vibrant appel à leurs peuples respectifs pour la sauvegarde de leur identité culturelle, bâtie sur le pacifisme et le respect de l'intérêt général qui ont permis à ces nobles peuples de traverser l'adversité de l'histoire. Auguste Nguempio et Moé Makosso IV ont aussi souligné avec force à l'endroit de leurs peuples, leur parfaite identité de vue avec le président de la Répu-

blique sur le rôle et la place des royaumes dans l'amélioration de la gouvernance publique et la recherche du consensus en vue d'une réforme apaisée des institutions. Ils ont salué et exprimé leurs remerciements au président de la République pour son investissement personnel pour la réussite de cette mission et l'attention particulière qu'il ne cesse d'accorder aux deux rois. Rappelons que Ruben Essombey, chef traditionnel du royaume de Sodiko au Cameroun, était présent à cette cérémonie. C'est l'échange des cadeaux entre les deux rois d'une part et la remise de quelques présents au roi Moé Makosso IV, par le chef traditionnel du royaume de Sodiko, qui ont marqué la fin de la cérémonie.

Séverin Ibara

SANTÉ

L'hôpital général de Loandjili invité à améliorer ses prestations

La première session ordinaire du Comité de direction de l'Hôpital général de Loandjili tenue le 7 Août à Pointe-Noire s'est achevée par l'adoption des orientations stratégiques visant l'amélioration de la qualité des soins et des services à l'endroit des usagers. Les travaux ont été dirigés par Jean Philippe Ngakosso, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population.



La tribune officielle lors de la première session du comité de direction de l'Hôpital général de Loandjili crédit photo «Adiac»

Améliorer la prise en charge et l'expérience ainsi que le parcours de soins du malade à l'hôpital général de Loandjili et disposer d'hôpitaux performants jouissant d'une gestion moderne efficace et efficiente, offrant des soins de qualité répondant aux besoins et attentes des populations sont entre autres missions assignées à cet hôpital par le gouvernement. Ces missions ont été rappelées par le directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population à l'ouverture des assises. Ainsi, après l'analyse situationnelle allant de 2004 à 2014, les administrateurs ont examiné et adopté avec amendements le plan d'action, exercice 2015 ainsi que les prévisions budgétaires du même exercice. Un plan d'action s'articule autour des missions qui lui sont

assignées à savoir la prévention et le diagnostic des malades, l'administration des soins de qualité, continus et spécialisés, la formation continue et initiale du personnel, la recherche biomédicale et opérationnelle, l'intégration des activités de santé publique. En 2015, en dehors de l'objectif cardinal qu'est celui d'offrir des soins et des services de qualité aux patients, les autres missions confiées à l'hôpital sont: le renforcement de la gouvernance hospitalière, le ren-

forcement des capacités de gestion administrative et des ressources humaines, le renforcement des capacités de gestion des ressources économiques et financières, l'amélioration de la qualité de l'offre de soins et des services, la mise en place d'un système de gestion des gratuités, l'instauration d'un système de marketing hospitalier. Pour bien mener cette tâche, le budget de l'hôpital exercice 2015 a été adopté avec amendements en recettes et en dépenses à la somme

de 4,6 milliards de frs fca. En dépit du contexte national caractérisé par la baisse des indicateurs macro économiques, la direction générale de l'Hôpital de Loandjili entend orienter son action sur certains axes prioritaires tels que le renforcement de la gouvernance hospitalière, l'élaboration du projet d'établissement, la fonctionnalité des organes de gestion et des organes consultatifs, le maintien du dialogue et de la quiétude sociale au sein de l'établissement, l'élaboration des supports de gestions stratégiques et opérationnels, le renforcement de la coopération hospitalière et universitaire ainsi que des rapports avec les partenaires au développement, le renforcement et la modernisation du plateau technique, l'application des mesures gouvernementales en matière de santé. Au terme des travaux, le comité de direction a mis en place un comité d'experts chargés d'assurer l'audit sur le personnel, la dette et la relecture du plan d'action et du budget 2015. Une recommandation a été faite à l'endroit de la direction générale de l'hôpital général de Loandjili de travailler avec la direction générale de la comptabilité afin de mettre en

place les outils de gestion comptable. Deux délibérations ont été adoptées par les administrateurs à savoir: la délibération portant adoption du plan d'action 2015 et celle portant adoption du budget exercice 2015 de l'hôpital général de Loandjili. En prenant l'image d'une mère qui vient de donner son premier bébé après 11 ans d'attente, lequel bébé a besoin de tous les soins possibles afin qu'il grandisse serve la société, Jean Philippe Ngakosso a rappelé la directive ministérielle contenue dans la note circulaire n° 0019 du 24 février 2015, relative aux orientations en vue de l'amélioration des systèmes de santé à savoir veiller à l'humanisation de l'accueil des patients dans les formations et structures sanitaires, faire respecter les règles d'éthique et de déontologie médicale, initier les projets d'établissement des hôpitaux, veiller à la disponibilité des médicaments de qualité dans les formations sanitaires, veiller au respect des règles d'hygiène. Inauguré en 2004 par le président de la République, la création officielle de l'hôpital général de Loandjili est intervenue en juin 2007.

Hervé Brice Mampouya

INDÉPENDANCE DAY

Laurette la Perle en concert à Pointe-Noire

Laurette la Perle va livrer un concert live le 15 août dans la ville de Pointe-Noire, le jour où les Congolais se réunissent pour fêter la fête nationale. L'événement est intitulé «indépendance day»

La musique a trouvé depuis un certain temps, dans l'auditorium de Caffé Torino, un lieu privilégié à son interprétation et à son écoute. C'est donc, dans cette salle, située en plein centre ville de Pointe-Noire, qu'aura lieu, le concert de Laurette la Perle.

Ce concert va se dérouler dans un contexte particulier renfermant l'histoire du pays, un certain 15 août, le jour même où la République du Congo a accédé à son indépendance. L'événement est intitulé «indépendance Day » le jour de l'indépendance.

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), Laurette la Perle est une artiste comble, elle a une voix angélique

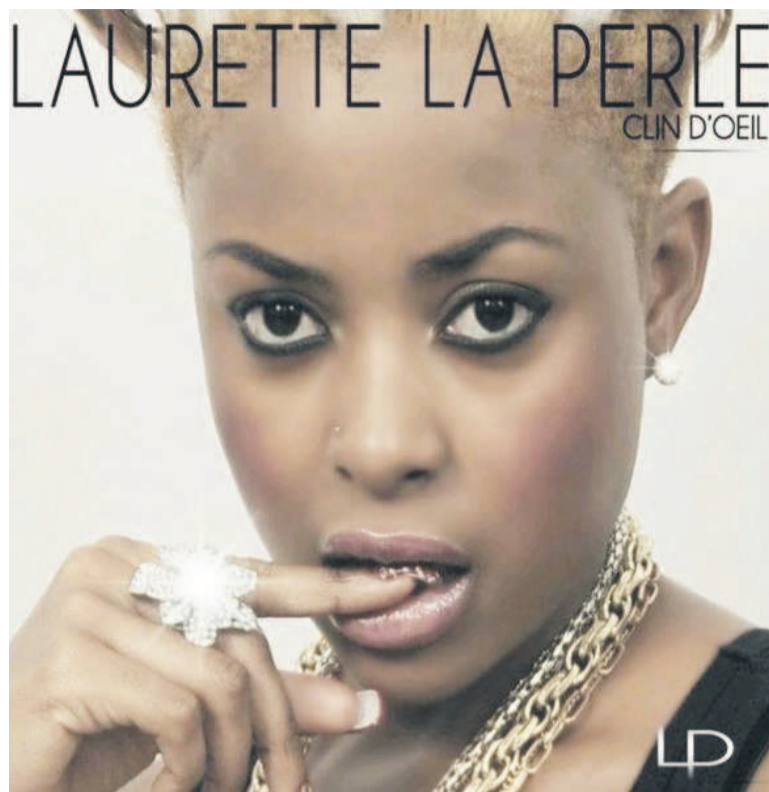
qui fait d'elle l'une des meilleures voix de la musique africaine.

L'artiste a dévoilé les jours de sa tournée africaine et par chance, il y en a un pour la ville de Pointe-Noire. La date tombe juste et coïncide avec le jour de la fête nationale congolaise. Une occasion pour les Congolais en général et les ponténégrins en particulier de fêter cette date qui marque la fin d'une époque et le début d'une autre histoire à travers la musique. Un bon anniversaire ne se fête jamais sans bonne musique. Laurette la perle va donc rendre heureux de rajeunir d'une année, les habitants de Pointe-Noire à travers l'audition d'une musique agréable et appréciable par tous.

Car au cours de cet événement, la musicienne va interpréter ses chansons cultes incluses dans les albums, Love story, Terminus et Twist. Ce qu'il faut retenir de cette artiste, c'est que, Laurette la Perle est une star bien connue dans le monde musical actuel. Sur scène, elle est une vraie bombe prête à exploser. La star a souvent été au top des hits parades des chaînes africaines sur lesquelles elle est diffusée, elle a été également élue meilleur artiste féminin d'Afrique centrale aux All Africa Music Awards au Nigéria.

Ce 15 août, Laurette la Perle va débarquer dans la ville de Pointe-Noire comme une voleuse pour enlever tous les tracas qui perturbent les ponténégrins pour ne laisser que de bonnes choses. Les places étant limitées, les réservations se font au 055069326.

Hugues Prosper Mabonzo



CHAMPIONNAT NATIONAL DE NZANGO

Onemo remporte la première édition

Tenue du 1er au 8 août au Complexe sportif de la ville océane, la première édition du championnat national de nzango a été remportée par l'équipe de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo) de Brazzaville, qui a battu en finale l'AS Cheminots de Dolisie, 41-32.

La compétition s'est achevée sur une note de satisfaction pour les organisations. Cette première édition a été réservée à la catégorie seniors, notamment les joueuses de 20 à 60 ans venues de Brazzaville, Pointe-Noire, Bouenza, Niari, Kouilou et Pool.

Neuf jours durant, les vingt-cinq équipes engagées ont tenu le public ponténégrin en haleine par des rencontres parfois palpitantes tantôt très tendues. La finale a opposé Onemo de Brazzaville à l'AS Cheminots de Dolisie, une rencontre de qualité dominée par les Brazzavilloises de la 10e minute à la dernière (41-32) après une courte résistance des cheminotes dès l'entame du match qui s'est joué devant les représentantes du ministre des Sports et de l'Éducation physique, Solange Koulinka, et celle du consul du Mali. Les Dolisiennes qui ont éliminé les Femmes unies de Pointe-Noire en demi finale, 40-28, tenaient à venger leurs consœurs de Munisport de Dolisie éliminées en demi-finale par la même équipe d'Onemo, 39-32, mais les Brazzavilloises ont prouvé qu'elles étaient plus aguerries. Les deux équipes finalistes ont perdu chacune un



L'équipe d'Onemo posant avec les officiels «photo today»

seul match durant tout le championnat.

Après leur victoire, l'entraîneur de la formation d'Onemo, Jean Michel Oniangué, a félicité ses joueuses. « Je suis très content parce qu'après notre qualification à Brazzaville, aussitôt on s'était mis au travail pour préparer cette compétition. Cette victoire est donc le fruit de nos efforts incessables ». Neuvième au championnat départemental de Brazzaville, Onemo a éliminé les championnes de Brazzaville, Nzila Zoulou, en quart de finale. Elle vise à présent la tête du championnat de l'indépendance où elle avait occupé le deuxième rang à Sibiti en 2014.

La capitaine de l'AS cheminots de Dolisie, Clarisse Mahoukou, s'est réjouie de la

deuxième place qu'elle a occupée avec ses coéquipières. « Nous avons bien joué mais les permutations du coach ont faussé notre match. Nous ne sommes pas du tout déçues parce que sur 25 équipes, nous sommes les deuxièmes. Nous repartons nous préparer pour les jeux africains », a-t-elle dit. De leur côté, les Ponténégrines, hôtes du premier championnat national, se sont contentées de la troisième place, occupée par les Femmes unies face à Munisport, 41-31.

L'objectif est atteint

À l'issue du championnat, la présidente de la Fédération congolaise de nzango (Féconza), Blanche Akouala, a sollicité l'indulgence des participants face à quelques imperfections constatées. «

Ce championnat a été non seulement le premier exercice pour que nous montrions à quel niveau nous sommes devenues sportives mais aussi pour préparer les athlètes et les officiels techniques, c'est-à-dire les encadreurs, à la grande manifestation sportive qui aura lieu dans notre pays. Voilà pourquoi nous ne pouvons que nous réjouir par le résultat. C'est une grande expérience et nous pensons que nous avons atteint notre objectif », s'est-elle félicitée tout en insistant que la formation des officiels va continuer tout comme celle des athlètes retenus. De son côté, le premier-vice président de la Féconza, Guy Noël Titov Passi, innovateur du nzango, s'est dit le plus heureux pour avoir réussi

l'organisation de la première édition. « Je suis comblé dans la mesure où, 20 ans de promotion de ce sport, aujourd'hui nous avons le certificat d'invention de l'OAPI, le trophée Mwana mboka est aujourd'hui encore une victoire pour avoir réussi l'organisation de la toute première édition du championnat national sans incident majeur avec une qualité de jeu, des athlètes bien formées, c'est une fierté parce que c'est une discipline que nous voulons développer dans d'autres pays africains. Nous disons en avant », a-t-il ajouté.

Le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou-Ndinga, a quant à lui remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite du championnat et leur a félicité de leur sens de responsabilité qui a prévalu tout le long du championnat. Ce comportement devrait être, selon lui, le même en septembre à Brazzaville.

Souignons que les deux meilleures équipes ont, outre les trophées et l'enveloppe, reçu les médailles dont l'or pour les vainqueurs et l'argent pour les vaincues. cependant les 3^e et 4^e, les deux équipes minimales, qui ont fait la démonstration du jeu à l'ouverture et la clôture du championnat ont reçu les trophées. Le trophée du fair-play est revenu à l'équipe d'Ignié et celui de la meilleure joueuse à Michelle Ntsika de la Génération Capo de Nkayi avec 14 KO.

Charlem Léa Legnoki

LIVRE

« Plaidoyer pour une nouvelle République du Congo, vers le renouvellement constitutionnel en Afrique » de Valère Gabriel Eteka Yemet présenté au public

Cet ouvrage de 126 pages, publié aux Editions l'Harmattan Congo dont la cérémonie de présentation officielle et de dédicace a eu lieu, le 8 août au Mémorial Pierre Savorgnon de Brazza, a fait l'objet d'un débat actuel sur la Constitution du 20 janvier 2002.

Préfacé par Antoine Malonga, « *Plaidoyer pour une nouvelle République du Congo, vers le renouvellement constitutionnel en Afrique* » comporte six chapitres. Ce livre est une utopie qui se veut une réflexion politique sur notre pays en particulier et sur l'Afrique en général.

Le livre de Valère Gabriel Eteka Yemet est un plaidoyer, un exposé écrit en faveur de l'avènement d'une nouvelle République, la sixième au Congo qui intègre le débat en cours. L'auteur a donné à ce débat national, dans la première partie, l'épaisseur historique, politique et philosophique qui manque au débat actuel au sujet des institutions du développement dans notre pays. Il affirme que ce débat est un rendez-vous de souveraineté, il pense également que changer la constitution est un choix politique, un droit imprescriptible.

Par ailleurs, dans la deuxième partie de cet ouvrage, l'auteur critique la constitution du 20 janvier 2002 et épingle les nombreux défauts et lacunes que constitue cette dernière. Dans la troisième partie, Valère esquisse trois priorités de la nouvelle constitution à savoir, la restauration du régime parlementaire comme priorité des priorités, l'ouverture de la vie publique à la société civile et enfin le dé-



L'auteur dédicace son ouvrage

veloppement des territoires. Pour Antoine Malonga, Valère ne fait pas seulement critiquer cette constitution, mais il présente quinze propositions pour instaurer la sixième République au Congo. Celle-ci est préconisée par l'auteur comme une République parlementaire, une République plus démocratique, consensuelle et engagée dans le développement des territoires.

L'auteur conclut son plaidoyer par la déclaration du président américain, Barak Obama, faite lors de son allocution devant le Parlement du Ghana le 11 juillet 2009: « *Comme je l'ai dit au Caire, chaque nation façonne la démocratie à sa manière conformément à ses traditions, la vérité essentielle de la démocratie est que chaque nation détermine*

elle-même son destin ».

Valère Gabriel Eteka Yemet pense que « *Plaidoyer pour une nouvelle République du*

enjeux qui sont devant notre pays. S'il a, en outre, convaincu quelques-uns de ses lecteurs. L'auteur sera comblé. Le critique littéraire, Florent Kihindou, a félicité l'auteur de par son style. Un style clair facilitant la compréhension des lecteurs. Ce livre, d'après Florent, a des positifs, le fait que toute polémique y est absente. Le Congo aujourd'hui se situe au sein de la tourmente pour la nécessité de changer ou non la constitution. Face à cette problématique, l'auteur apporte une réponse claire et sans ambiguïté.

Pour l'auteur, l'Afrique en général et le Congo en particulier doivent s'acheminer vers un renouvellement constitutionnel. Dans la première partie, l'auteur fustige les ingérences extérieures et les politiques néo impérialistes qui ont imposé les programmes d'ajustements structurels désastreusement aux pays africains, imposé des voies de la démocratie à suivre foulant aux pieds l'auto-détermination des peuples à se façonner.

Valère Eteka Yemet est auteur de l'ouvrage la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples; il est docteur en droit international, enseignant à l'École nationale d'administration et de magistrature à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, député à Liranga; il est actuellement premier secrétaire de l'Assemblée nationale congolaise.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 3^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry était titulaire au poste de latéral droit lors du match nul de Zulte-Waregem face à Genk (0-0).

Belgique, 1^{re} journée, 2^e division

Entrée en matière manquée pour Maël Lépicier et Roulers, défaits à domicile par Seraing (0-2). L'ancien capitaine de Mons était titulaire dans l'axe, mais n'a pu empêcher les deux buts précoces de Seraing aux 6^e et 9^e minutes. Remplacé à la 65^e.

Estonie, 22^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, toujours en instance de transfert, Kalju bat le Sillamae Kalev (2-1). Et reste en tête du championnat.

République tchèque, 3^e journée, 1^{re} division

Donneil Moukanza est resté sur le banc lors de la victoire du Zbrojovka Brno face au Slavia Prague (1-0).

Camille Delourme

JEUX AFRICAINS/TAEKWONDO

« Les équipements des athlètes devraient arriver tôt », souhaite Stanislas Mbys

Le président de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fecotae), Stanislas Mbys, a formulé le vœu de voir les Diables rouges, toutes disciplines confondues, déjà disposer des équipements qui seront d'usage pendant les Jeux africains.

Ce qui leur permettra de s'en adapter et d'affronter la compétition avec beaucoup de sérénité, Selon lui. « (...) Or jusqu'à ce jour nous n'avons aucune information sur le matériel demandé », a-t-il déploré. Stanislas Mbys a, par ailleurs, décrié le fait qu'on semble attendre les médailles de certaines fédérations et pas d'autres alors qu'une médaille remportée par un athlète sera



Stanislas Mbys

la médaille du pays et non d'une fédération.

« *Le classement général d'une telle compétition se fera en fonction des médailles par pays et non par fédération* », a-t-il précisé

avant de suggérer que les primes d'avant Jeux soient mises à la disposition des athlètes à temps afin d'exiger d'eux un peu plus d'effort dans les confrontations. Le président de la Fecotae s'est

dit satisfait de l'aide consentie par l'État dans la préparation des athlètes pour ces Jeux africains dont le coup d'envoi est prévu dans moins de trente jours.

Rominique Nerplat Makaya